

Francigena

7 (2021)

De la Grèce à l'Italie: genèse et première diffusion de *Prose 1*, version commune

Anne Rochebouet
(Paris-Saclay, UVSQ – DYPAC)



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

Direzione / Editors-in-chief

GIOVANNI BORRIERO, Università degli Studi di Padova

FRANCESCA GAMBINO, Università degli Studi di Padova

Comitato scientifico / Advisory Board

CARLOS ALVAR, Universidad de Alcalá

ALVISE ANDREOSE, Università di Udine

FRANCESCO BORGHESI, The University of Sydney

FURIO BRUGNOLO, Università degli Studi di Padova

KEITH BUSBY, The University of Wisconsin

ROBERTA CAPELLI, Università di Trento

DAN OCTAVIAN CEPRAGA, Università degli Studi di Padova

CATHERINE GAULLIER-BOUGASSAS, Université de Lille 3

JOHN HAJEK, The University of Melbourne

BERNHARD HUB, Freie Universität Berlin, Germania

MARCO INFURNA, Università Ca' Foscari di Venezia

GIOSUÈ LACHIN, Università degli Studi di Padova

STEPHEN P. MCCORMICK, Washington and Lee University

LUCA MORLINO, Università di Trento

GIANFELICE PERON, Università degli Studi di Padova

LORENZO RENZI, Università degli Studi di Padova

ANDREA RIZZI, The University of Melbourne

RAYMUND WILHELM, Alpen-Adria-Universität Klagenfurt, Austria

ZENO VERLATO, Opera del Vocabolario Italiano, CNR

LESLIE ZARKER MORGAN, Loyola University Maryland

Redazione / Editorial Staff

ALESSANDRO BAMPA, Università degli Studi di Padova

CHIARA CAPPELLI, Università degli Studi di Padova

RACHELE FASSANELLI, Università degli Studi di Padova

MARCO FRANCESCON, Università degli Studi di Trento, chief editor

LUCA GATTI, Sapienza Università di Roma

FEDERICO GUARIGLIA, Università di Verona

MARTA MATERNI, Università degli Studi di Padova

MARTA MILAZZO, Università degli Studi di Padova

ELENA MUZZOLON, Università degli Studi di Padova

ELEONORA POCHETTINO, Università degli Studi di Napoli Federico II

CARLO RETTORE, Università degli Studi di Cagliari

FABIO SANGIOVANNI, Università degli Studi di Padova

BENEDETTA VISCIDI, Università degli Studi di Padova, chief editor

Francigena is an international peer-reviewed journal with an accompanying monograph series entitled "Quaderni di Francigena"

ISSN 2420-9767

Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari

Via E. Vendramini, 13

35137 PADOVA

info@francigena-unipd.com

INDICE

| | |
|---|-----|
| CARLO DONÀ | |
| Nicholaus e i due eroi del protiro di Santa Maria Matricolare: dalla tradizione epica al Tempio di Salomone | 7 |
| SONIA MAURA BARILLARI | |
| Il motivo della 'regina diabolica': dalla letteratura visionaria all' <i>Huon d'Auvergne</i> e alla <i>Legenda mirabilis</i> di Alphonsus Bonihominis | 89 |
| ANNE ROCHEBOUET | |
| De la Grèce à l'Italie: genèse et première diffusion de <i>Prose 1</i> , version commune | 109 |
| BENEDETTA VISCIDI | |
| Seduzioni respinte. Su alcune rappresentazioni medievali della moglie di Putifarre e di Susanna (<i>Sadius et Galo, Huon d'Auvergne</i>) | 149 |
| NICCOLÒ GENSINI | |
| Geografia, storia e profezie: prolegomeni per un'indagine topografica e prosopografica sulle <i>Prophecies de Merlin</i> | 193 |
| NICOLA BALLESTRIN | |
| Il <i>Patavian</i> autore dell' <i>Entrée d'Espagne</i> e Giovanni da Nono | 249 |
| CYRIL ASLANOV | |
| <i>Babiloine</i> vs. <i>Baldach</i> en ancien français d'outremer et d'en-deçà la mer | 287 |
| SIRA RODEGHIERO | |
| Strumenti e criteri per la lemmatizzazione del franco-italiano: verso la costruzione di un <i>corpus</i> lemmatizzato della <i>Geste Francor</i> | 305 |
| FLORIANA CERESATO | |
| L'analisi lessicale dell' <i>Entrée d'Espagne</i> : bilancio di una prima sperimentazione | 355 |

**Open Access. ©2021 Anne Rochebouet. This work is licensed under
the Creative Commons Attribution 4.0 International License.**

<https://doi.org/10.25430/2420-9767/V7-003>

DOI: 10.25430/2420-9767/V7-003

In ricordo di Simon Gaunt

De la Grèce à l'Italie: genèse et première diffusion de *Prose 1*, version commune

Anne Rochebouet

anne.rochebouet@uvsq.fr

(Paris-Saclay, UVSQ – DYPAC)

ABSTRACT:

La première mise en prose du *Roman de Troie* aurait été composée, d'après son épilogue, à Corinthe, en Morée franque; c'est également l'hypothèse de la critique, à partir notamment de critères internes. La présente contribution vise à faire le point sur cette localisation en interrogeant les manuscrits conservés et la diffusion du texte qu'ils dessinent, ainsi qu'en proposant une première analyse linguistique d'ensemble de son plus ancien témoin, Paris BnF fr. 1612.

The first prose version of the *Roman de Troie* was composed, according to its epilogue, in Corinth, in Frankish Greece, and, based mainly on internal criteria, this too is the hypothesis of critics. The present contribution aims to examine this location on the basis of surviving manuscripts and their circulation as well as to propose a linguistic analysis of the oldest copy, Paris BnF fr. 1612.

KEYWORDS:

Roman de Troie en prose – *Prose 1* – français d'Outremer – français copié en Italie.

Prose versions of the *Roman de Troie* – *Prose 1* – French of Outremer – French Texts/ French Manuscripts copied in Italy.

Si le *Roman de Troie*, composé vers 1165 par Benoît de Sainte-Maure, s'affirmera ensuite comme un véritable 'best-seller' dans tout l'Occident médiéval, son succès sera particulièrement durable et vivace dans la péninsule italienne: il continuera d'y être copié sous sa forme originale en vers jusque dans le courant du XIV^e siècle, à un moment où ce n'est plus le cas dans le reste de l'espace francophone, et il y sera parallèlement diffusé, dès la fin du XIII^e siècle, dans des adaptations dérimées en français¹. Au moins deux des cinq mises en prose du *Roman* verront en effet le jour en Italie, et quatre d'entre elles y circuleront activement: *Prose 2* provient ainsi d'Italie du nord, où ont été exécutés les trois

¹ Sur la tradition du *Roman de Troie*, le travail de référence reste celui de Marc-René Jung (Jung 1996); pour une synthèse des avancées de la recherche sur les manuscrits réalisés dans l'Italie du Nord-Est, voir Cambi, 2016; sur les mises en prose du *Roman*, voir les notices correspondantes de Luca Barbieri (Barbieri 2014), ainsi que la présentation synthétique de Catherine Croizy-Naquet, Florence Tanniou et moi-même (Croizy-Naquet – Rochebouet – Tanniou 2019: 367-375). Sauf pour les études les plus récentes, je renvoie à ces travaux pour une bibliographie complète sur les autres proses troyennes en dehors de la première.

témoins qui nous la conservent, entre Padoue et Gênes, et c'est sans doute à Florence que Binduccio dello Scelto en proposera un *volgarizzamento*². Le plus ancien exemplaire de *Prose 3*, dont on n'a conservé que six feuillets servant aujourd'hui de garde à trois manuscrits différents³, a été copié dans le dernier quart du XIII^e siècle à Gênes, dans un atelier où travaillaient des prisonniers pisans⁴; *Prose 3* sera par ailleurs elle aussi adaptée en italien, probablement à Florence, sous le titre d'*Istorietta Troiana*, et servira au compilateur de la cinquième prose, parallèlement à *Prose 1* et au poème, pour composer sa propre adaptation. Les versions en prose du *Roman* circulent ainsi jusqu'au royaume de Naples, où *Prose 5* a été intégrée, dans le second quart du XIV^e siècle, à la seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*.

Ce n'est cependant pas en Italie que la première adaptation en prose du *Roman* aurait été composée, probablement dans le dernier quart du XIII^e siècle⁵. Si l'utilisation de *Prose 1* par la cinquième prose atteste de sa diffusion dans la péninsule, de même que sa copie dans deux témoins manuscrits réalisés en Italie du Nord-Est au XIV^e siècle ainsi que l'existence d'un certain nombre d'adaptations partielles en italien, l'épilogue du texte situe son origine à Corinthe, dans le Péloponnèse: «Si vos ai ore menee a fin la vraie estoire de Troie selonc ce qu'elle fu trovee en l'almaire de Saint Pol de Corrinte en grijois languaje, et dou grizois fu mise en latin et je la translatai en françois» (Paris BnF fr. 1612, f. 142a, § 366⁶).

Au-delà de l'évidente reprise d'un *topos* fictionnel très courant, celui de la découverte du manuscrit perdu, qui réactive de plus ici l'utilisation qu'en faisait

² Giuliana Carlesso a daté *Prose 2* de la fin du XIII^e siècle (Carlesso 1966). Les trois témoins qui la conservent présentent tous un *colophon*, qui les datent entre 1298 et 1323. Le *volgarizzamento* est conservé dans un seul manuscrit, aujourd'hui à Florence (Biblioteca Nazionale Centrale Magl. II.IV.45), et daté de 1322. Une thèse consacrée à l'édition de *Prose 2* est actuellement en cours par Jacopo Fois, Université Ca' Foscari (Venise) – EPHE (Paris).

³ Voir Vielliard 1988.

⁴ Fabrizio Costantini a proposé, en se basant notamment sur la présence de traits linguistiques, de situer *Prose 3* dans une aire anglo-normande et/ou picarde (Costantini 2004); le caractère hybride de la langue de *Prose 3* demanderait à être réévalué, en particulier à l'aune des études récentes sur le français en Italie et notamment les interférences avec le français d'Outremer dont ce dernier peut témoigner.

⁵ Florence Tanniou, dans sa thèse consacrée à la première prose, propose comme *terminus post quem* 1274 (Tanniou 2009), tandis que Luca Barbieri la situe entre 1278 et 1282 (Barbieri 2014).

⁶ *Prose 1* a été éditée partiellement par Léopold Constans et Edmond Faral (1922); le second volume, qui devait contenir la fin du texte et l'apparat critique, n'est jamais paru. L'analyse de l'édition montre qu'elle présente un texte composite, où des passages du ms. Paris BnF fr. 1627 (*P*²) sont parfois insérés dans le texte du ms. Paris BnF fr. 1612 (*P*¹) sans que cela soit signalé. J'en prépare une nouvelle édition parallèlement à une traduction avec Florence Tanniou, à paraître chez Champion («CFMA» et «TCFMA»). J'utiliserai ici les numéros de paragraphe de cette nouvelle édition, en indiquant systématiquement le numéro des feuillets correspondants dans les manuscrits concernés afin de faciliter les renvois.

Benoît au début du *Roman de Troie* en redoublant l'itinéraire linguistique et géographique brossé par le poème⁷, cet épilogue a amené la critique à proposer unanimement, depuis Paul Meyer puis Marc-René Jung, de situer la composition de l'œuvre dans la principauté de Morée, sous domination franque depuis 1205. Marc-René Jung, suivi par Arianna Punzi, Florence Tanniou, Fabio Zinelli et Luca Barbieri⁸, s'appuie notamment sur la description très informée de la «grande Grèce» que propose le prosateur à l'orée de son récit, dans un ajout à Benoît (§ 4-6, f. 1d-2c). Il se fonde également sur une appréhension organique de la structure du texte: les (re)conquêtes finales de Landomatha, fils survivant d'Hector, qui s'ajoutent, après les retours grecs, à la matière originelle du poème, s'étendent en effet sur un espace dont l'extension redouble et reproduit celle de cette même «grande Grèce» présentée au début de l'œuvre, et boucleraient ainsi doublement le récit⁹. On sait par ailleurs que la matière troyenne a été bien diffusée dans l'Orient latin, et que le poème de Benoît, en particulier, y donnera lieu à une adaptation en grec, composée vers 1350 dans le Péloponnèse¹⁰.

Si aucun élément matériel permettant de confirmer l'hypothèse d'une origine grecque n'a pour l'instant été fourni par le plus ancien exemplaire conservé de la première prose, Paris BnF fr. 1612 (*P¹*), seul manuscrit antérieur aux deux exemplaires italiens déjà cités, le récent développement des études sur la littérature et la langue d'Outremer permet cependant de l'étayer. Fabio Zinelli a en effet signalé dans *P¹* la présence de deux formes caractéristiques du français d'Outremer et au-delà largement diffusées en Méditerranée orientale, les substantifs *feuc* et *leuc* (pour *feu* et *lieu*), ainsi que le verbe *amermer* («amoindrir»)¹¹. Une analyse de l'ensemble du texte reste cependant à mener, autant pour établir le statut de ces formes à l'intérieur de la tradition textuelle de la première prose que pour les situer au sein de l'ensemble du système linguistique du ms. *P¹*.

Je voudrais ici examiner cette circulation de la première prose entre Grèce et Italie, d'abord par le biais de sa tradition manuscrite, notamment dans les premiers temps de sa diffusion, puis en proposant une analyse exploratoire de la langue de *P¹*.

⁷ Voir Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie* (éd. Constans 1904-1912) : vv. 75-128.

⁸ Voir Jung 1996: 440-441; Punzi 2004: 183; Tanniou 2009; Zinelli 2012: 166-167; Barbieri 2014; Meyer a évoqué *Prose 1* en relation avec *Prose 5* (Meyer 1885).

⁹ Marc-René Jung fait ainsi l'hypothèse que l'auteur de ce bref *Roman de Landomatha* est aussi celui de *Prose 1* (Jung 1996: 440-41; voir aussi Tanniou 2009). Le *Landomatha*, qui a pu circuler de façon isolée (dans le Paris BnF fr. 821, un recueil exécuté dans le nord de l'Italie, qui contient également le poème de Benoît, sans que ce dernier soit attaché au *Landomatha*), a surtout été diffusé inséré dans *Prose 1* et *Prose 5*: il conclut dans les deux cas le récit troyen, avant l'épilogue final; enfin, il suivait peut-être également *Prose 3* (il est présent, mais après l'explicit du récit troyen, dans le seul exemplaire complet conservé, Rouen BM 1049 (O 33), qui date cependant du XV^e siècle).

¹⁰ Sur la diffusion de la matière troyenne dans l'Orient latin, voir Jacoby 1984: 626 et Folena 1978: 401. La version grecque du *Roman de Troie* a été éditée par Papathomopoulos – Jeffreys 1996 (*Ο Πόλεμος τῆς Τρωάδος*).

¹¹ Zinelli 2007: 45-46, note 163, et 2018: 224.

1. Prose 1 à travers ses premiers exemplaires, un texte d'abord méditerranéen?

La version commune de la première prose, qui seule nous intéressera ici¹², nous a été transmise par douze manuscrits où elle est conservée seule¹³. Comme on l'a rappelé plus haut, le plus ancien d'entre eux, Paris BnF fr. 1612 (*P¹*), n'a pas été, pour l'instant, précisément localisé. Il s'agit d'un codex de format moyen (justification 174 x 130 mm), exécuté sur un vélin dont le côté poil est souvent très marqué. Le texte, disposé sur deux colonnes, présente 26 illustrations: 25 initiales historiées, la plupart du temps à antennes, ainsi qu'une miniature qui occupe les six dernières lignes du f. 25b tout en se prolongeant sur la marge inférieure; elle suit la rubrique du § 88 (début de l'ambassade d'Ulysse et Diomède à Troie), dont l'initiale liminaire, champie, se situe au feuillet suivant¹⁴. Les paragraphes sont dans les autres cas introduits par des initiales de 3 unités de réglure alternativement champies et filigranées¹⁵. La décoration du manuscrit n'a pas été précisément située, même si François Avril a proposé le Midi de la France, tout en notant que le dispositif du f. 1r était «d'inspiration bolonnaise»¹⁶; il date par ailleurs l'exemplaire du dernier quart du XIII^e siècle, comme Léopold

¹² La version remaniée, conservée dans cinq manuscrits français ou bourguignons de la seconde moitié du XV^e siècle, lui est en effet nettement postérieure.

¹³ Aberystwyth NLW 5008 (*A*); Firenze BR 2025 (*F*); London BL Add. 9785 (*L¹*); Lyon BM 878 (*L²*); Maredsous Bibl. de l'abbaye F^o 26 (*O*, il s'agit chez Marc-René Jung du manuscrit conservé à Ophem, donné à l'abbaye le 29 juin 1900); Paris BnF fr. 1612 (*P¹*); Paris BnF, fr. 1627 (*P²*); Paris BnF fr. 12602 (*P³*); Paris BnF naf 10052 (*P⁴*); Paris BnF naf 11674 (*P⁵*); Tours BM 954 (*T*), aujourd'hui détruit. Le dernier témoin, référencé comme London, Maison Michelmores n^o 27 par Marc René Jung (*L²*), est toujours conservé dans une collection particulière; il est passé en vente à la Galerie *Les enluminures* en 2019; un des feuillets illustrés qui y ont été découpés est conservé à la National Gallery of Art de Washington, 1946.21.9 (*W*), voir note 22. Un dernier exemplaire, aujourd'hui perdu, figurait dans l'inventaire de 1426 de la bibliothèque des ducs de Milan, voir note 26.

¹⁴ Marc-René Jung a donné une première description succincte du sujet des illustrations (Jung 1996: 470-471); il faut y ajouter l'initiale du f. 19d, représentant Castor et Polux partis en mer à la recherche de leur sœur Hélène.

¹⁵ Ces deux types d'initiale alternent, sauf dans les deux premiers quaternions (f. 1r-16v) ainsi que dans le quatrième (f. 33r-40v), où elles sont uniquement champies. L'analyse du manuscrit montre que les rubriques, comme les initiales, ont été réalisées cahier par cahier: elles disparaissent après le f. 82r, et reprennent pour le seul treizième quaternion (f. 97r-104v). Les autres rubriques présentes, rajoutées ponctuellement, notamment à côté des initiales historiées, sont en revanche postérieures à la phase originelle de copie.

¹⁶ Avril s.d. Les travaux postérieurs des historiens de l'art reprennent cette localisation: Alison Stones cite le manuscrit uniquement dans son index général sans l'étudier, en indiquant «*Italianizing: Béziers, Montpellier?*» (Stones 2013: I, 76); Costanza Cipollaro le situe en France, tout en notant des liens iconographiques avec d'autres manuscrits troyens italiens, notamment des exemplaires que la critique situe très majoritairement aujourd'hui dans le nord-est de l'Italie (Cipollaro 2017: 27-29).

Constans¹⁷. Cette localisation ‘provinciale’, hors d’un grand centre de production, et le caractère hybride de son inspiration stylistique pourrait s’accorder avec une possible provenance ultramarine. Les annotations ajoutées au f. 142b ainsi que les essais de plume au *verso* du même feuillet n’ont pour l’instant pas été identifiés ni datés; le possesseur ayant apposé son ex-libris au f. 28v («*Iste liber est mey Philipon dek*») n’a pas non plus été identifié; Françoise Vielliard note néanmoins que l’abréviation finale *dek*, qui pourrait être une graphie grécisée de *decanus*, pourrait là aussi s’accorder avec une circulation de l’exemplaire en Morée, ou du moins dans les milieux croisés¹⁸.

Au-delà de *P¹*, la tradition manuscrite de *Prose 1* dessine une circulation du texte depuis l’aire méditerranéenne de la fin du XIII^e siècle jusqu’à la France du Nord et au duché de Bourgogne au tournant du XVI^e siècle. Parmi ces douze témoins, dont quatre seulement sont antérieurs au XV^e siècle, les plus anciens sont liés à l’espace méditerranéen: à côté de *P¹*, seul exemplaire daté, comme on l’a vu, du XIII^e siècle, trois manuscrits remontent au XIV^e siècle. Deux d’entre eux sont italiens, et ont pu désormais être assez nettement localisés à Venise. C’est le style de l’illustration liminaire, la seule du manuscrit, qui a permis à François Avril et Marie-Thérèse Gousset de situer l’exécution du ms. Paris BnF fr. 1627 (*P²*) à Venise, vers 1320-30¹⁹. Fabio Zinelli a signalé de son côté la présence de traits linguistiques caractéristiques du vénitien grâce à des sondages ponctuels dans le ms. Firenze BR 2025 (*F*)²⁰. Ces deux volumes, sans être luxueux, appartiennent à une production d’un niveau supérieur à celui de la production ‘marchande’ dans laquelle se situent certains exemplaires troyens réalisés dans le nord-est de l’Italie mais contenant des adaptations en italien, par exemple le *volgarizzamento* de *Prose 2*. Un cycle d’illustrations, non réalisé, était prévu dans le ms. de Firenze.

À l’autre bout du spectre, la diffusion de la première prose a connu une dernière floraison dans les Flandres et le Hainaut bourguignons, avec deux copies assez largement illustrées mais destinées à des publics très différents: un exemplaire «d’atelier», illustré entre Arras et Cambrai pour Marc Gil et peut-être destiné au commerce de librairie (Maredsous Bibl. de l’abbaye F^o 26, *O*)²¹, et un manuscrit exécuté pour l’entourage ducal, et aujourd’hui conservé dans une collection particulière (*L²*)²².

¹⁷ *Roman de Troie* (éd. Constans 1905-1912): VI, 269.

¹⁸ Voir Vielliard 2006: 181.

¹⁹ Voir Avril – Gousset, 2012: notice 82, p. 140 et p. 98. Les armoiries qui figurent dans la marge inférieure du même feuillet, peut-être originelles, restent non identifiées.

²⁰ Voir Zinelli 2021: 72, note 37.

²¹ Voir Gil 2002.

²² Sur ce manuscrit, voir note 13. L’expertise menée lors de la vente du manuscrit en 2019 a identifié l’un des peintres au maître de Girard de Roussillon (soit sans doute Dreux Jehan, au

Le dernier témoin réalisé au XIV^e siècle, Tours, BM 954, aujourd'hui détruit, pourrait attester d'une diffusion progressive de la première prose au-delà des Alpes, vers le nord de l'espace francophone: son *colophon*, daté de 1358, présente une langue marquée de traits occitans. D'autres éléments en parallèle de la langue du copiste, Johan Piccart de Meïagne, témoignent de la circulation précoce de l'exemplaire dans le sud de la France ou dans un milieu en lien avec celui-ci: les gardes contenaient des «fragments d'actes provençaux ou avignonnais», tandis qu'on pouvait lire au f. 65v, après le *Roman*, «quelques notes sur le château de Rémusat (Drôme, arrond. de Nyons) et divers autres lieux voisins, écrites [...] au XIV^e siècle»²³. Il est également possible que *P²* ait circulé dès le Moyen Âge en France, mais sa présence n'y est attestée de façon sûre qu'à partir de 1585: le *verso* du f. 1 présente l'ex-libris daté de Jean Lemonnier, aumônier ordinaire du roi et chanoine de Chartres²⁴.

Il est par ailleurs impossible de déterminer si *P²* avait circulé en Italie avant son arrivée en France²⁵. *F* de son côté n'est probablement pas sorti de la péninsule, sans qu'on puisse préciser plus avant son itinéraire. La première prose a cependant aussi circulé dans le nord-est de l'Italie par le biais d'au moins une troisième copie, aujourd'hui perdue mais signalée dans l'inventaire de 1426 de la bibliothèque des ducs de Milan à Pavie²⁶. Parallèlement, l'existence d'adaptations en italien atteste de sa diffusion dans la péninsule dès le XIV^e siècle, de la Vénétie à la Toscane. Contrairement à *Prose 2* et *Prose 3*, la première prose n'a pas donné lieu à une traduction complète et autonome, mais a été utilisée comme source dans plusieurs opérations alliant traduction et compilation, à côté notamment de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne et de la première rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*.

Paul Meyer signale ainsi dès 1885 son utilisation pour relater la deuxième partie du conflit troyen dans deux manuscrits qui commencent par traduire les quinze premiers livres de Guido, Paris BnF ital. 120 et Firenze BNC Magl. IV 46²⁷. C'est également à Guido que *Prose 1* est associée dans le manuscrit 44-D-

service du duc de Bourgogne entre 1448 et 1467), auquel a aussi été attribuée par ailleurs la miniature conservée à Washington (Wijsman, *Luxury Bound*: n° 3639); elle propose dans la suite de cette identification de voir dans le manuscrit une production destinée à l'entourage ducal, et non à la famille des Tournemine.

²³ *CGMBPF*: 691. Le *Roman* commence par «Cest livres a nom le Troyan», un intitulé que l'on rencontre à ma connaissance surtout dans les textes troyens copiés en Italie. C'est d'ailleurs également le titre d'un exemplaire de la version commune aujourd'hui disparu, signalé dans l'inventaire de 1426 de la bibliothèque des ducs de Milan à Pavie (voir note 26): «*Liber unus, in gallico, qui vocatur Troianus...*» (cité d'après Thomas 1911: 591).

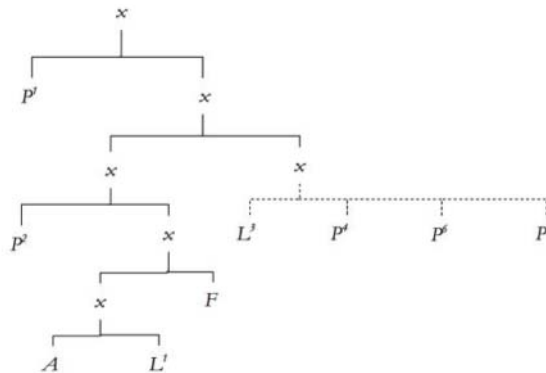
²⁴ L'identification est signalée dès Constans 1912: 267-268.

²⁵ Les inscriptions en italien du f. 84 datent du XIX^e siècle (Avril – Gousset 2012: 140).

²⁶ N° 65 de l'édition d'Antoine Thomas (Thomas 1911: 591). Les éléments de la notice permettent d'identifier sans ambiguïté la première prose, sans fournir de renseignement sur le lieu et la date de réalisation de cet exemplaire.

²⁷ Voir Meyer 1885: 77-81.

24 de la bibliothèque du palais Corsini à Rome, réalisé en Toscane dans la seconde moitié du XIV^e siècle²⁸. Giuliana Carlesso a par ailleurs mis en évidence plusieurs adaptations italiennes conservées dans des exemplaires réalisés dans le nord-est de la péninsule, qui utilisent *Prose 1* et Guido, mais aussi l'*Histoire ancienne*²⁹. Enfin, le *Libro Troiam*, traduction vénitienne de Guido, emploie aussi la première prose³⁰. Au-delà de l'imbrication complexe des sources dans ces différentes adaptations, imbrication qui témoigne d'un intérêt pour une appréhension de la matière troyenne à travers un processus de comparaison entre des textes variés, processus qui sera également à l'œuvre dans *Prose 5*, l'existence de ces différentes adaptations permet également de mesurer la grande disponibilité de ces textes comme la vitalité de leur circulation. Dans le cas de *Prose 1*, elles attestent en particulier de la diffusion dans le nord de l'Italie de témoins de la mise en prose appartenant aux deux grandes familles du texte que j'ai pu mettre à jour à partir d'une première étude de la tradition textuelle³¹. Chacune de ces familles présente en effet une indication de lieu différente lors de l'épilogue, variété des leçons que l'on retrouve dans les versions italiennes: dans le *libro Troiam*, le récit provient de «San Paolo di Corinto»³², comme dans *P¹*, *P²*, *F*, *A* et *L¹*, tandis qu'il a été trouvé dans le manuscrit Corsini «nel armario di san Piero», comme *L³* («en l'aumaire de saint Pierre d'Orient» f. 160c), *P⁶* et *P⁷*³³.



²⁸ Voir Carlesso 2014; sur le codex, voir Punzi – Restaino 2016; Arianna Punzi a également analysé quelques exemples d'utilisation par ce manuscrit de *Prose 1* dans une communication au colloque *Guido delle Colonne. Une œuvre et sa réception dans l'Europe médiévale*, Paris – Nanterre, 6 et 7 février 2020, dont les actes sont à paraître.

²⁹ Voir Carlesso 2014: 323-346.

³⁰ Ivi: 317-323.

³¹ Rochebouet à paraître, voir une proposition de *stemma* provisoire récapitulant les conclusions de cette analyse.

³² C'est aussi le cas du Paris, BnF ital. 120, même si le lien avec le grec y est un peu différent (j'utilise la transcription de Meyer 1885): «*Finito il libro Trojano, et quest'e la veragie storia di Troia; e trovato fu questo nell' armario di San Paulo in Grecia, e santo Paulo fu grecho, et mol[t]i libri si trovavano di questa istoria per rima e'n pruosa la ov'elli ae molte menzongnie...*»

³³ C'est aussi le cas de *L²*, dont il faudrait cependant pouvoir analyser des passages plus développés pour pouvoir le situer au sein de la tradition manuscrite de *Prose 1*.

Sachant que *Prose 1* a également servi de source partielle à la cinquième mise en prose du *Roman* qui, si elle a pu être élaborée auparavant de manière autonome, nous a uniquement été transmise intégrée à la seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, dont le plus ancien exemplaire a été réalisé dans la Naples angevine du second quart du XIV^e siècle, *Prose 1* est finalement l'adaptation française de Benoît qui a le plus circulé dans la péninsule.

Il resterait à déterminer comment elle y est arrivée. Si la première prose a bien été composée en Morée franque dans le dernier quart du XIII^e siècle, comme le proposent Florence Tanniou et Luca Barbieri³⁴, son passage de la Grèce à l'Italie n'aurait rien d'étonnant: la principauté d'Achaïe est depuis 1278 sous la domination des Angevins de Naples, et Venise comme Gênes ont d'importantes ambitions et extensions politiques et commerciales en Méditerranée orientale (Venise, en particulier, est implantée dans de nombreux territoires avoisinants). La Grèce que décrit d'ailleurs la première prose au seuil du récit troyen (§ 5-6) s'étend bien au-delà de la Grèce continentale et du Péloponnèse pour former un vaste ensemble territorial intrinsèquement lié à l'Italie, dont elle inclut une large partie méridionale, créant ainsi un espace qui n'est pas sans rappeler les territoires italiens (re)conquis, au Haut Moyen Âge, par l'empire byzantin: «De Grece estoit encores [...] tout le reame de Sezille et Calabre et Puille jusqu'a la marche d'Anconne, et, par devers la mer de Pise, toute la terre que l'on apelle Marine, qui est par dela Rome» (§ 6, graphie de *P¹*, f. 2b). *Prose 1* fait également de «Pelleüs», l'oncle de Jason, le roi de «Penelope [...] qui hui est apelee Naple», une cité située «en la terre de Labour» (§ 7, graphie de *P¹*, f. 2c)³⁵. Teresa Shawcross et Florence Tanniou ont enfin souligné les échos potentiels qu'on rencontre dans la première prose avec le contexte socio-politique et culturel de la Morée franque, mais aussi avec celui de l'Italie angevine dont cette dernière dépendait alors³⁶. Deux itinéraires apparaissent alors possibles pour la première prose: une arrivée *via* le royaume angevin, malgré le peu d'indices, sur le plan des exemplaires manuscrits, de la circulation de *Prose 1* en Italie du Sud, ou une diffusion à partir de Venise, largement ouverte sur les États de l'Orient latin, et entre autres lieu d'arrivée et de passage de manuscrits d'origine orientale³⁷.

³⁴ Voir note 5.

³⁵ «Peleüs» est dans Benoît roi de «Penelope», *Roman de Troie* (éd. Constans 1905-1912: v. 724). Stefania Cerrito fait l'hypothèse que le premier prosateur aurait confondu Naples en Romanie (Nauplie) et la ville italienne (Cerrito 2005: 106). Sur la description de la «grande Grèce» et les liens entre le royaume angevin et la Méditerranée orientale, voir aussi Desmond 2019 et Barbieri 2019.

³⁶ Voir Shawcross 2003: 137-138 et Tanniou 2009: 57-96.

³⁷ Peut-être par exemple le ms. *M²* du *Roman de Troie*, dont Giuseppina Orobello a récemment proposé de situer l'exécution à Antioche (Orobello 2015). L'illustration de *P²* se caractérise également par une «inspiration byzantinisante», que François Avril et Marie-Thérèse Gousset retrouvent dans d'autres manuscrits réalisés à Venise à la même époque (Avril – Gousset 2012).

2. Français d'Outremer, français copié en Italie: éléments pour une analyse linguistique comparée de P¹

Le plus ancien exemplaire de *Prose 1*, P¹, consiste donc en un manuscrit à la localisation encore incertaine, mais qui aurait pu avoir été exécuté en Morée à la fin du XIII^e siècle. Il s'agit également du manuscrit le plus proche de l'état primitif de la première prose, comme le confirme la comparaison que j'ai pu mener ailleurs à partir de la quasi-totalité des témoins, même s'il ne s'agit pas, ainsi que nous le verrons, d'une 'bonne' copie. Comme on l'a rappelé plus haut, Fabio Zinelli a signalé dans P¹ la présence des substantifs *feuc* et *leuc* ainsi que du verbe *amermer* dans l'épilogue, deux formes caractéristiques du français d'Outremer: d'origine probablement occitane, elles se retrouvent en effet avec régularité dans les textes composés ou copiés dans le Levant, alors que leur emploi est par ailleurs limité dans les autres formes du français médiéval³⁸. Il reste à déterminer, sur le plan généalogique, le statut de ces formes (introduites par le scribe ou copiées sur son modèle?) mais aussi, à l'échelle du manuscrit, leur position au sein du système linguistique du témoin envisagé dans sa globalité. Y retrouve-t-on en particulier d'autres caractéristiques des textes d'Outremer, au-delà de ces deux traits largement répandus sur le pourtour de la Méditerranée orientale?

Il faut en effet ici pouvoir distinguer des traits qui ont connu une très large diffusion supra-régionale dans l'ensemble du bassin méditerranéen oriental, devenant ainsi caractéristiques d'un «francese di tipo internazionale»³⁹, de ceux liés à des zones plus spécifiques à l'intérieur de cet espace. On sait par ailleurs que le contexte linguistique de la Grèce franque, dont les royaumes ont été constitués suite à la quatrième croisade (1202-1204), autour d'une classe dirigeante originaire en particulier du nord-est de la France⁴⁰, la distingue de celui des États croisés issus, cent ans plus tôt, de la première croisade (royaumes de Jérusalem puis de Chypre, principauté d'Antioche, comtés de Tripoli et d'Édesse), et dont les principales caractéristiques ont été notamment présentées par Laura Minervini⁴¹. Il existe cependant très peu de textes ou d'exemplaires manuscrits dont la

³⁸ Voir *supra* note 11.

³⁹ Zinelli 2012: 170; voir également Zinelli 2016b.

⁴⁰ La Morée ou principauté d'Achaïe est ainsi dirigée par les Villehardouin, d'origine champenoise, jusqu'en 1278, tandis que le duché d'Athènes voisin l'est par une famille d'origine franc-comtoise jusqu'en 1309. Toutes deux ont des liens politiques et économiques étroits avec l'Italie, notamment Venise et le royaume angevin de Naples. Il faut enfin signaler une importante et durable présence catalane, notamment en Grèce continentale.

⁴¹ Voir Minervini 2010 et 2012. À côté de ces travaux de synthèse, auxquels il faut ajouter ceux de Cyril Aslanov (Aslanov 2006), et après les études fondatrices d'Édith Brayer (Brayer 1947), voir notamment les travaux de Pierre Nobel (Nobel 2003, 2006 et 2013), Fabio Zinelli (Zinelli 2007 et 2018), ainsi que la thèse en cours de publication de Kasser Helou (Helou 2017). Je renverrai dans l'analyse uniquement à l'article de Laura Minervini, qui référence les travaux antérieurs, sauf information supplémentaire.

réalisation a été fermement placée dans le Péloponnèse avec lesquels il serait possible de mener plus particulièrement une comparaison⁴². La version française de la *Chronique de Morée*, dont on ne connaît pas avec certitude pour l'instant les liens de filiation avec les autres versions, en langues romanes et en grec, et dont on ne peut donc évaluer la dépendance potentielle envers un modèle rédigé dans une autre langue, n'est par ailleurs conservée que dans un manuscrit tardif (fin XIV^e siècle – début XV^e siècle), soit bien plus tard que la date de composition de *Prose 1*⁴³. C'est donc en ayant en tête la différence entre notre connaissance actuelle du français utilisé dans les États croisés et de celui employé en Morée franque qu'on mènera l'analyse.

De ce fait, je proposerai ici une première étude de la langue de *P¹* en étant particulièrement attentive à la fréquence et à la distribution des phénomènes: l'objectif est moins de relever la présence ou l'absence de l'ensemble des traits caractéristiques du français d'Outremer tels qu'ils ont été mis en évidence par Laura Minervini que de présenter les traits saillants de *P¹*, que ceux-ci se signalent par leur fréquence ou par leur caractère marqué, et d'interroger la façon dont ces traits s'articulent au sein du système linguistique du manuscrit⁴⁴.

J'adopterai également une perspective contrastive, fournie avant tout par *P²*, très probablement copié à Venise, où il a été illustré vers 1320-30. Le but de cette comparaison est double. Elle vise d'une part à mieux faire ressortir, dans *P¹*, des usages marqués qui lui seraient spécifiques; elle contribuera d'autre part à fournir des éléments pour interroger la place des formes proposées par *P¹* sur le plan généalogique. *P²* en effet, sans qu'il soit lié par une relation de filiation directe à *P¹*, en est proche. Afin d'essayer de déterminer la présence de certains traits, au-delà de *P¹*, dans la langue de l'auteur de la première prose, il est ainsi intéressant de les comparer avec les leçons présentées par *P²*, d'autant qu'on sait que les copies italiennes sont souvent accueillantes face aux traits ultramarins⁴⁵. Sur le plan textuel, enfin, notamment dans le cadre de l'étude de la syntaxe et du lexique, il apparaît important d'offrir un point de comparaison aux leçons de *P¹*. L'analyse philologique montre en effet que, si *P¹* donne parfois à lire les leçons les plus proches de l'état primitif de la première prose, il est cependant l'œuvre d'un

⁴² Nous avons conservé des actes et des documents officiels, notamment *via* les registres de la chancellerie angevine à Naples, voir les *Actes relatifs à la principauté de Morée (1289-1300)*. On ne relève cependant pas dans ces derniers de traits caractéristiques du français employé dans les États croisés (Zinelli 2018: 222).

⁴³ Le texte a été édité par Jean Longnon (*Chronique de Morée* 1911), et a fait récemment l'objet d'une thèse de doctorat, encore inédite (Colantuoni 2017). La critique ne s'accorde pas sur les liens qui unissent les différentes versions, voir en dernier lieu David Jacoby, qui soutient de son côté l'hypothèse que la *Chronique* a d'abord été rédigée en français (Jacoby 1968).

⁴⁴ C'est pourquoi je n'adopterai pas une présentation par grands types de phénomènes (graphie, phonétique, morphologie, syntaxe), afin de mieux souligner dans l'analyse les liens entre ces différents plans.

⁴⁵ Voir les études qui ont été menées sur le devenir des traits ultramarins dans les copies italiennes, en particulier Giannini 2016 et Zinelli 2018.

copiste plutôt négligent, qui laisse assez souvent échapper oublis et bourdons. Je me limiterai ici à donner un exemple représentatif de ce statut isolé de *P¹* dans la tradition manuscrite. Au § 11, *P¹* omet plusieurs phrases à la faveur d'un saut du même au même (ou peut-être d'un abrègement volontaire, que traduirait le léger remaniement qu'on observe au moment où a repris la copie):

Et tant siglerent par jor et par nuit que il *vindrent au* rei Laomedon, *et tantost l'en li fist asavoir que* Grizois estoient arivéz en sa terre... (§ 11, *P¹* f. 3b).

[...] et tant singlerent par jour et par nuit que il *vindrent au* port de Troye, dont Laumedon estoit roi et sires, et maintenant descendirent a la terre, cum ceaus que desiranz en estoient. Et quant il furent au port descendu que auques estoit pres de la ville et ilueques se refrechissoient, com ceus que grant volanté en avoient, la nouvelle vint *au roi Laumedon* co[...]⁴⁶ li Grezois estoient arrivez en sa terre... (*P²* f. 4d-5a).

Le passage omis se trouve bien dans Benoît (v. 977-1008) ainsi que dans les autres témoins de *Prose I*⁴⁷.

Les leçons de *P²*, accompagnées parfois de celles de *L³* (Lyon BM, 878, un manuscrit français du XV^e siècle, choisi ici comme témoin de la deuxième grande famille textuelle de *Prose I*), permettront donc de fournir des éléments de comparaison face à ce statut particulier de *P¹* dans la tradition textuelle.

Avant de commencer l'analyse linguistique, je préciserai enfin que le texte de *P¹* est copié dans une écriture extrêmement homogène appartenant probablement à la même main, qui pourrait également être responsable d'une partie des rubriques. Toutes les rubriques, cependant, n'ont pas été exécutées au même moment: une main nettement différente en a notamment ajouté quelques-unes dans la dernière partie du manuscrit (f. 109d à 138b)⁴⁸; y apparaissent des graphies qui se démarquent nettement de celles qu'on rencontre ailleurs dans le texte (par exemple «Perus» pour Pyrrhus, «teite», «puseile», f. 125b, ou encore «Atenor», f. 129a et 114c). En dehors de ces cas précis, il est parfois difficile, en particulier pour le treizième quaternion (f. 97a à 104d) où la rubrication reprend après s'être interrompue, de déterminer avec certitude le responsable des rubriques; ces dernières n'ont donc pas été prises en compte dans l'analyse.

Je commencerai l'analyse linguistique par les formes *leuc* et *feuc*, déjà citées, qui ont conservé leur *c* final⁴⁹: elles sont récurrentes dans *P¹* tout en étant en concurrence avec leur équivalent en *-eu* (notons au passage que la graphie *jeuc*,

⁴⁶ Une tache empêche la lecture.

⁴⁷ Par exemple *L³* (f. 11d): «et tant singlerent par jour et par nuyt que ilz arriverent au port de Troye dont Laomedon estoit sires, et maintenant descendirent a la terre comme ceulx qui desirans en estoient. Et quant ilz furent au port descendus que aucques estoit pres de la ville et illeques se refreschissoient comme ceulx qui grant volenté en avoient la nouvelle vint au roy Laomedon comment les Gregois...»

⁴⁸ Voir note 15.

⁴⁹ Voir Minervini 2010: § 3.2.2.18, 172; Nobel 2003: 47 et Zinelli 2007: 34, note 117.

signalée comme plus rare par Laura Minervini, ne figure pas dans le manuscrit)⁵⁰. Si la fréquence de chacune des deux formes *-eu/-euc* est relativement comparable, notamment pour *leuc*, leur distribution n'est cependant pas tout à fait homogène: on relève 5 occurrences de *feuc*, réparties entre les § 18 à 162⁵¹, face à 9 *feu*, mais cette dernière forme, présente d'abord en parallèle de *feuc* dès le § 24, devient ensuite unique à la fin du texte⁵². La même répartition concentrée dans les deux premiers tiers du manuscrit se retrouve pour *leuc*, dont on relève 13 occurrences entre les § 4 et 220⁵³ tandis que la forme *leu*, qui figure à 13 reprises dans l'ensemble du manuscrit, est exclusive après le § 220 (ce qui représente 9 de ces 13 occurrences)⁵⁴. Ces formes sont complètement absentes de l'italien *P*², qui utilise uniquement *feu* et *leu* à côté de *geu*⁵⁵.

Les formes *leuc/leu* illustrent par ailleurs un autre trait caractéristique des textes du Levant, l'absence ou la réduction de la triphthongue *ieu*⁵⁶. Si cette dernière est systématique pour *leu(c)*, la forme *deu*, en revanche, est dans *P*¹ largement minoritaire par rapport à *dieu* (formes fléchies possibles *dieus/dieuz/dieux*); là encore, la distribution est intéressante, *deu* n'apparaissant que dans la première moitié du texte (11 occurrences, entre les § 23 à 185)⁵⁷. Les formes en *dieu* sont également très largement majoritaires dans *P*² (dont on a vu qu'il n'employait que *leu*) et ce tout au long du texte, mais le manuscrit italien présente une plus grande variété de solutions graphiques, dans lesquelles a pu interférer l'interprétation du graphème final *x*: à côté de *dieu* (5 occurrences) et d'un seul exemple de *dieux* (§ 185), on relève *diex* (56 occurrences) mais aussi *dies* (§ 83 18a), *diez* (§ 210 50d, § 217 52b, § 281 67d), *die* (§ 67 14c), *dien* (*sic*, § 103 22b, § 148 35c, § 190 46b), *dix* (§ 210 51a) et enfin *deu* (16 occurrences du § 114 au 326, dont 7 à partir du § 185⁵⁸). Contrairement à *P*¹, la graphie *deu* est donc bien présente dans le dernier tiers du manuscrit.

⁵⁰ On relève 8 occurrences de *jeu* réparties entre les § 34 et 262; la forme fléchie est *jeus* (§ 75 20c, § 123 41b, § 220 84d) ou *jeuz* (§ 114 36a, § 137 48a, § 225 86d).

⁵¹ § 18 4b x2, § 24 5c, § 27 6b, § 162 59d.

⁵² 9 occurrences: § 24 5c, § 27 6b x2, § 69 18d, § 306 120b, § 309 121c, § 313 123a, § 332 130b x2.

⁵³ § 4 1d, § 22 4d, § 108 31d, § 118 38a, § 152 54d, § 152 55b, § 156 57b, § 156 57c, § 173 65b x2, § 194 73a, § 199 74c et § 220 84d.

⁵⁴ Les occurrences se répartissent entre les § 59 et 356; les formes fléchies sont *leus* (17 occurrences) et *leuz* (2 occurrences).

⁵⁵ *P*² n'a donc pas eu ces graphies sous les yeux ou les a supprimées. On sait pourtant qu'elles se retrouvent dans beaucoup d'exemplaires réalisés en Vénétie mais liés à l'Outremer, voir Zinelli 2007: 33-34 et 2016b: 154-158.

⁵⁶ Voir Minervini 2010: § 3.2.2.4, 161-162.

⁵⁷ *Deu*: § 23 5b, § 66 17c, § 67 17c, § 84 24a, § 109 32d, § 110 33d, § 152 55c, § 160 59a; *deuz*: § 23 5b, § 176 66d, § 185 70a.

⁵⁸ Dans ces 16 occurrences figure une seule forme fléchie, *deus* (§ 185 45b). Cette dernière se trouvait également dans *P*¹ (sous la forme *deuz*, voir note précédente); c'est le seul endroit où la graphie *eu* se retrouve dans les deux témoins.

L'un des traits caractéristiques du vocalisme de *P^l* est par ailleurs l'aboutissement de *o* fermé tonique, très majoritairement noté *ou*, ce que l'on rencontre également dans le français d'Outremer⁵⁹. C'est ainsi la seule graphie pour la plupart des adjectifs en *-ous* (< *-osus*) comme *chevalerous* (§ 75 20b et § 151 54a), *tenebrouse* (§ 294 116d et § 342 133d), *traveillous* (§ 77 21d) ou encore le très fréquent *merve(i)llouzl-ous* (60 occurrences; l'adverbe qui en est dérivé est par ailleurs *merveillousement*, 14 occurrences). *Ou* peut sinon être en concurrence avec *o*, graphie qui est alors, la plupart du temps, majoritaire: *valor* (12 occurrences) à côté de *val(l)our* (9 occurrences); *color* (§ 183 69b) face à *colour* (5 occurrences)⁶⁰, ou encore *me(i)llor* (13 occurrences) face à *me(i)llours* (§ 103 30a, § 218 83d). À ces deux graphies peut s'ajouter *u*, toujours très minoritaire: *seignur* (§ 258 101b) face à *saignor* (43 occurrences) / *seignor* (77 occurrences) et *saignour* (§ 96 27d, § 202 76c) / *seignour* (5 occurrences)⁶¹. On relève enfin des alternances entre *ou* et *eu*: ainsi l'adjectif *ploreuses* (§ 184 69d), qui apparaît aussi sous la forme *plorouses* (§ 311 122b); *per(e)illous* (24 occurrences; l'adverbe dérivé est *per(e)illousement*, § 108 23c, § 127 42d et § 230 88b) face au seul *perilleus* (§ 230 88c); *neveu* (9 occurrences, réparties entre les § 7 et 180) à côté de *nevou* (8 occurrences, entre les § 8 et 357); *soul* (10 occurrences; adverbe dérivé *soulement*, 6 occurrences) face à *seul* (21 occurrences, y compris la forme fléchie *seus*; adverbe *seulement*, 14 occurrences). La graphie *o*, enfin est nettement majoritaire dans les formes du déterminant possessif ou du pronom personnel *lor*, qui présente ainsi une alternance *o/ou/eu*: sur les 100 premiers paragraphes, on relève du côté des possessifs 2 *lour*, 90 *lor*, 24 *leur* et du côté des pronoms 1 *lour*, 50 *lor*, 9 *leur*; sur l'ensemble du texte apparaissent seulement deux possessifs en *lour* (§ 5 2a et § 99 28c), ainsi que trois pronoms personnels (§ 27 6b, § 313 123b et § 342 143a)⁶².

L'alternance possible avec *u* incite à penser, comme le proposent Laura Minervini et Fabio Zinelli⁶³, que ces graphies ne notaient pas une diphtongue mais le son [u] ou [o]. L'équivalence établie entre *ou/o/u* et *ou/o/eu* pourrait, au-delà des résultats de *o* long tonique, expliquer quelques graphies uniques comme *coureuciés* (§ 51 13c), ou *nouz* pour le déterminant possessif à la P4 (au lieu de *noz*, § 1 1a). C'est aussi dans le cadre des équivalences *ou/u* qu'on peut situer le possessif tonique féminin *sue* (au lieu de *soue*, § 22 5a), attesté par ailleurs dans l'Ouest et en anglo-normand⁶⁴.

⁵⁹ Voir Minervini 2010: § 3.2.2.1, 155-156 et Zinelli 2007: 29.

⁶⁰ On relève, dans les formes dérivées, *descolorées* (§ 317 124b) et *colouré* (§ 77 22a).

⁶¹ Le substantif dérivé présente la même alternance: *seignurie* (§ 119 38b), *saignorie* (§ 75 20d) / *seignorie* (19 occurrences) et enfin *seignourie* (5 occurrences).

⁶² On notera également que le déterminant possessif ne présente jamais, conformément encore à son étymologie, de *s* au pluriel, autre caractéristique des textes d'Outremer (Minervini 2010: § 3.2.3.4, 176-177).

⁶³ Voir Minervini 2010: 155, Zinelli 2007.

⁶⁴ Voir Buridant 2000: § 118. On trouve sinon *soue* (§ 55 15a, § 138 48d, § 339 132d et § 340 132d).

La graphie *eu*, largement minoritaire dans *P^l* pour noter l'aboutissement de *o* long, apparaît en revanche régulièrement pour noter le résultat de *o* bref tonique, en concurrence avec *ou* et *ue*; ce dernier graphème est assez peu représenté, sauf dans *puet*. On lit ainsi *pueple* (19 occurrences entre les § 27 et 317) et *peuple* (11 occurrences, toutes situées dans le dernier tiers du texte, dont 7 après le § 317⁶⁵). *Pooir* et *trover* présentent également des formes fortes alternant entre *oluelou/ieu*: pour *tro(u)ver*, on relève à la P1 *trove* (§ 89 26a), à la P3 *trove* (§ 86 24c et § 242 94b) face à *trueve* (§ 112 34d) et *trouve* (§ 202 76c), à la P6 *se trovent* (§ 62 16b) à côté de *trouvent* (§ 209 79a) et *treuvent* (§ 331 130a); pour *pooir* à l'inverse, on trouve à la P3 *puet* (43 occurrences, uniquement entre les § 1 à 300) face à *peut* (41 occurrences réparties sur l'ensemble du manuscrit⁶⁶); à la P6 *poent* (§ 305 120a) et *peuent* (§ 86 25a, § 112 35a, § 257 101b) côtoient *puent* (§ 145 52c, § 160 59b, § 171 64b, mais faut-il l'interpréter comme *pue* + *nt*, ou comme une base graphiée *pu-*?). Notons encore *espreuve* (§ 1 1b, § 53 14b, § 129 43c et § 283 111b) face à *esprouve(s)* (§ 75 20c, § 198 74b) où le graphème *ue* a disparu.

Les graphies en *eu* apparaissent par ailleurs majoritaires ou quasi-systématiques dans la préposition *aveuc* (< *ab hoc*, 66 occurrences face à 56 *avec*, dont un exemple de *avecques*) et dans l'adverbe *illeuc/illeuques* (33 occurrences, mais seulement 3 en *-ue*⁶⁷). On peut rapprocher la première forme d'*aveu*, attesté dans la Bible d'Acre⁶⁸; elle est également documentée en picard dans le *DEAF*.

Il faut enfin noter dans *P^l* la présence sporadique de graphies en *oi* en concurrence avec celles vues précédemment. On en rencontre pour le résultat de *o* fermé dans *pioirent* (§ 142 50b; le substantif est *plor*, 5 occurrences, *plour*, 10 occurrences ou *pleur*, § 275 et 347), *suoir* («sueur», § 117 37b, seul exemple du texte) ou dans *andoi* (§ 124 41c, § 134 46c et § 142 50b), graphie largement répandue en ancien français et ici en concurrence avec *andui* (§ 24 5d, § 134 46c) et *andeus/andeu* (16 occurrences); pour des *o* entravés dans *toist* (§ 68 18a, graphie habituelle *tost*); ou de manière plus générale avant une palatale (*toichoit* § 46 12c et § 133 46a, *toicha* § 139 49b, à côté de deux formes en *toch-* et de *toucheras*, § 24 5c; *aproicha* § 265 104a et *aproiche* § 137 47c, face à 7 occurrences

⁶⁵ § 289 114a, § 313 123b, § 318 125a, § 320 125d, § 323 127b, § 328 128d, § 338 132b, § 348 137a, § 360 140b et § 363 141b x2. *Peuple* se trouve par ailleurs dans les rubriques des § 60 16a et § 176 66c. Parallèlement, on relève pour les formes faibles du verbe *puplee* (§ 42 11c), *peuplerent* (§ 329 129a) et *repeuplié* (*sic* § 346 135d).

⁶⁶ Il ne semble pas que *peut* puisse être ici une forme de passé simple (les graphies en *-eu* des passés simples forts en *-oleü* sont attestées en picard et en wallon). Même si les changements abrupts de temps dans le récit pourraient à la rigueur faire hésiter sur l'interprétation de 15 de ces occurrences, où le contexte accepterait également un passé, 25 sont de façon assurée des présents, employés notamment avec une valeur de vérité générale, et ce dès le premier paragraphe. La forme de passé simple dans *P^l* est *pot*.

⁶⁷ *Illeuc* (§ 211, § 272, § 342), *ileuc* (§ 359), *illeuques* (25 occurrences) et *ileuques* (2 occurrences) face à *illuuc* (§ 26 et § 256) et *ilueques* (§ 11). On trouve également deux occurrences de *aleuques* (§ 199 et § 279).

⁶⁸ Voir Nobel 2006.

en *aprouch-*; ou encore la graphie unique *broiche*, § 121 39b, § 168 63a, § 206 78a et § 263 102d, *broichent*, § 134 46d et *broicherent*, § 277 109a). On notera enfin la forme *veudier* (§ 152 54a, § 237 92b)⁶⁹, qui côtoie *voidier* (8 occurrences)⁷⁰ et *vuidier* (§ 178 67c).

Par comparaison, *P*² se caractérise à la fois par une instabilité vocalique bien plus grande, le panel des solutions possibles étant souvent plus large, sans doute du fait de l'interférence avec l'italien, et par un certain conservatisme dans la graphie qui apparaît majoritaire: c'est ainsi *ue* qui domine pour noter le résultat de *o* ouvert tonique (on lit par exemple systématiquement *ilueclilueques*) à côté de *olo/eule* et, très rarement, *ou*. Les formes *lour* et *aveuc* sont totalement absentes de *P*², de même que toutes les alternances en *oi* relevées plus haut (sauf une occurrence de *voidier*, § 178 43d, soit à un endroit différent des exemples relevés dans *P*¹; la graphie est sinon *vuidier*). *P*² présente néanmoins parallèlement des exemples réguliers de réductions *oi* > *o* (*pont* pour l'adverbe de négation *point* § 145 35a; *avor* § 144 34c, *vors* § 41 9b, *losir* § 96 20b, et à l'inverse *coiste* pour la P3 du verbe *coste* § 40 10b, ...), ce qui est bien attesté en franco-italien, à côté du picard et des dialectes de l'Est⁷¹. Le phénomène est à l'inverse extrêmement limité dans *P*¹ (j'ai relevé *cheor* § 278 109d, et *chosirent* § 33 8c, § 97 28a).

En ce qui concerne la graphie *au*, on partira de questions de morphosyntaxe. Laura Minervini a noté l'absence, dans les textes d'Outremer, de la forme *aus* (préposition *a* suivie de l'article défini pluriel) construite par analogie sur le singulier *au*⁷²; cette forme est de fait très rare dans *P*¹ puisqu'on en trouve seulement trois exemples («il deust dire [...] *aus* autres», § 44 12a; «ce seroit contre la defense *aus* dieuz», § 227 87b; «si fist [...] demander *aus* deus rois», § 297 117c). Le copiste utilise majoritairement la forme originelle *as*⁷³, et de façon plus ponctuelle mais néanmoins régulière *au* et *a* (par exemple «Grizois les metoient jusques *au* bones de lor fossés», § 213 81a; «[ils] livrent estal *au* pucelles et *a* Pafaganois», § 275 108a). Ces deux dernières formes sont notamment intéressantes parce qu'elles semblent avoir entraîné des phénomènes de graphies inverses: la préposition *a* dans *P*¹ peut ainsi prendre la forme *as* (par exemple «*as* ceaus de Citri», § 67 18a, ou encore dans des locutions adverbiales du type «*as* tous jors mais», § 77 21d) ou la forme *au* («Fis *au* putain», § 50 13a, «[ils] combatirent [...] *au* pié», § 137 47d, «[il] avoit eu *au* feme la file», § 346 135c, et du côté des locutions adverbiales «*au* merveilles», § 179 68a, ou encore «*au* tous jours mais», § 224 86c).

⁶⁹ Sur cette forme, présente dans les dialectes du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord, voir Zinelli 2009: 28-29.

⁷⁰ Six infinitifs (§ 99, § 112, § 137, § 237, § 275 et § 276) à côté de *voidirent* (§ 124 41c et § 275 107d).

⁷¹ Voir Zinelli 2007: note 67.

⁷² Voir Minervini 2010: § 3.2.3.3, 176.

⁷³ Il n'utilise pas en revanche la forme non contractée *a les*, dont on ne relève qu'une occurrence («qui [...] les recoillirent *a les* pointes de lor glaives», § 244); la leçon est la même dans *P*², f. 59b.

Ces graphies inverses sont tout à fait particulières à P^l : la forme *aus* est tout aussi rare dans P^2 où elle n'apparaît qu'à quatre reprises, mais à d'autres endroits que ceux où elle figurait dans P^l ⁷⁴; en revanche, la gamme des solutions alternatives utilisées par le copiste y est plus limitée, l'usage de *as* dominant. Et si on trouve parfois *a* pour *as* (relevons, parmi les exemples précédemment cités, «*as* pulcelles et *a* Pafagonois», § 275 66c), les graphies inverses *as/au* pour *a* sont totalement absentes de P^2 ⁷⁵. Ces mêmes graphies ont d'ailleurs gêné dans P^l , la deuxième lettre ayant parfois été exponctuée pour revenir à la forme plus attendue *a*⁷⁶.

Ces graphies inverses ne s'inscrivent pas, dans P^l , dans une tendance plus générale à la disparition des consonnes finales, notamment ici des *s* finaux, qui n'est pas marquée dans le manuscrit alors qu'elle est bien présente dans le manuscrit italien⁷⁷. Elles pourraient en revanche s'appuyer sur l'existence d'une alternance *au/a*. Les deux graphies se rencontrent en effet pour noter le résultat de *al* lorsque le *l* est appuyé, par exemple dans *acun(e)(s)* (§ 10 3a et § 356 139c); l'infinitif *saver* (§ 140 49d et § 296 117b) face à *sauver* (7 occurrences à différentes formes conjuguées) et à l'adjectif *sauf* (4 occurrences); *a(s)moniere* (§ 77 22a); *mavaisement* (§ 321 126c) et *mavais* (8 occurrences)⁷⁸, face à *mauvais* (17 occurrences entre les § 70 et 348), *mauvaistié* (§ 276 108b) mais aussi *malvaïse* (§ 320 125c). Ces formes sont dans P^l récurrentes même si elles restent nettement minoritaires. Laura Minervini signale cette absence ou cette réduction de la diphtongue attendue dans les textes du Levant, surtout à Chypre⁷⁹. Dans P^l , le phénomène semble s'inscrire dans un paradigme plus large et peut être mis en parallèle des mêmes réductions dans des triphthongues (ainsi *aigniaz* § 112 34c face à *aigniaus* § 239 93a, *tuias* pour «tuyaux», § 42 11b), comme dans ce qui apparaît comme de – rares – graphies inverses (*aufamé*, § 112 34c). Enfin, on peut également le rapprocher de l'utilisation aux cas non fléchis de formes en *-au*

⁷⁴ Le manuscrit italien donne *as* dans les deux exemples cités plus haut (f. 11b et 55b).

⁷⁵ Dans les exemples cités *supra*, on lit dans P^2 «*as*» (§ 213), «*a ceals*» (§ 67 14d), «*atoz jor mes*» (§ 77 17a), «*Filz aputain*» (§ 50 11d), «*apiéz*» (§ 137 32c), «*a feme*» (§ 346 80c), «*amerveille*» (§ 179 44a), «*atoz jorz mes*» (§ 224 54d).

⁷⁶ C'est notamment le cas § 77 21b («*as* mesurés»; le copiste sépare les deux éléments de l'adjectif) et § 179 67d («*as* merveilles»). P^2 donne «*amesuréz*» (f. 16d) et «*a merveille*» (f. 43d).

⁷⁷ Du côté des textes d'Outremer, Laura Minervini signale une tendance à la chute notamment du *s* final (Minervini 2010: 176 et § 3.2.2.13, 168-169), voir aussi Nobel 2006: LXXXII-III et Helou 2017: 154). Le phénomène, qu'on retrouve dans plusieurs dialectes d'oïl, est particulièrement bien attesté chez les copistes italiens (par exemple Zinelli 2007: 35-36). Il a dû, dans P^2 , conforter les échanges *alas*, même ce phénomène ne touche pas que le *s* final: citons par exemple *doinen* (§ 63 13d), *traistren* (§ 114 25b), *laissieren* (§ 121 27d), *gran (passim)*, etc., et à l'inverse *bient* (§ 89 29a).

⁷⁸ § 53 14b, § 59 15c, § 81 23a x2, § 139 49a, § 152 55c, § 156 57c et § 312 122d.

⁷⁹ Voir Minervini 2010: § 3.2.2.9, 166.

pour les substantifs et adjectifs connaissant habituellement une alternance *allaus*, là aussi signalées dans les textes d'Outremer⁸⁰. Dans *P^l*, ces formes restent minoritaires même si elles n'apparaissent pas totalement isolées; elles présentent par ailleurs une certaine variété graphique absente des exemples relevés par Laura Minervini: on lit ainsi *leiaul amor* (§ 129 43c) face à *leial* (§ 23 5b), *leail* (§ 338 132b), (*des*)*loial* (11 occurrences des § 67 à 322) et *loia* («de loia foi», § 222 86a); la forme fléchie est *loiaus* (5 occurrences) et l'adverbe correspondant *loiaument* (9 occurrences) ou *leaument* (§ 43 11d)⁸¹; *vassaul* (§ 334 131b et § 341 133c) à côté de *vassal* (4 occurrences) et *vaissal* (§ 276 108b); *chevaul* (§ 115 36c, § 165 61c, § 210 79c et § 245 95b) à côté de *cheval* (53 occurrences, du § 34 au 334); *estaut* (*sic* § 237⁸²) face à *estal* (§ 132, § 244 et § 275); *seigna* (§ 350 137c); notons enfin la préposition *avau* («avau la ville», § 91) à côté de *aval* (5 occurrences). Le phénomène ne semble pas toucher les mots en *-el* (mis à part le seul «biau chastiau de...», § 5, où l'attraction de l'adjectif antéposé a pu jouer⁸³), dont la forme fléchie est le plus souvent *-iau*⁸⁴.

La graphie *-aul* est notamment attestée en Bourgogne⁸⁵. L'hypercorrection que pourrait traduire ici cette graphie peut bien sûr être interprétée comme un indice de l'amuissement du *l* final, qui pourrait à son tour expliquer en partie la forme *loia*, et peut-être *seigna*. Cette graphie *-a* en finale, que l'on retrouve devant *s* avec *tuias*, me semble néanmoins surtout favorisée par la disponibilité de *a* dans le système graphique de *P^l* pour transcrire le son [o], ce que montrent notamment les alternances vues plus haut entre les formes *a* et *au*, toutes deux possibles pour la préposition *à*. Cette analyse est par ailleurs renforcée par la présence dans *P^l* de quelques exemples d'échanges entre les prépositions *a* et *o* («avec»)⁸⁶.

⁸⁰ Ivi: 175 et plus largement § 3.2.3.1, 173-175.

⁸¹ Le phénomène est variable dans les adverbes. On relève *finaument* (§ 136 47c) face à *finelment* (§ 4 1d), *temporaument* (§ 253 99a) et enfin *comunaument* (§ 154 56a), dont la forme majoritaire est *co(u)munalment* (§ 122 40c, § 171 64c, § 292 115a, § 297 117b, § 306 120c).

⁸² «Si estoit grant merveille coment chevalier puet en tel *estaut* durer», f. 92b. Le passage constitue un lieu de diffraction dans la tradition manuscrite, *P²* donnant à lire «en tel estre» (f. 57d) et *L³* «en tel estat» (f. 107b).

⁸³ On lit sinon *chastel* (5 occurrences). Les adverbes construits sur des bases adjectivales en *-el* présentent tous une forme en *-elment*.

⁸⁴ Par exemple, *corbiaux* (§ 257 100d) ou la graphie systématique *cheviaus* («cheveux», § 171 64a et 64b, § 202 76a, § 354 138d et *cheviaux*, § 173 65b).

⁸⁵ Voir Philipon 1910, 1912 et 1914: § 6, cité par Zinelli 2007: note 120. Le *DEAF* relève la forme *seign(e)aul* dans la *Bible de Macé de la Charité* (Centre, ca 1300), «seignal».

⁸⁶ Cela est notamment visible dans certaines leçons fautives de *P^l* par rapport au reste de la tradition manuscrite. Au § 87 par exemple, on lit dans *P²* et les autres témoins: «Sor ce fu respondu en pluseurs mainere car li uns loèrent li envoier, et les autres le contredisoient. A paparfin [*sic*] fu l'envoier otroiez.» (f. 19a). *P^l* omet une partie de la phrase: «Sur ce fu respondu en plusors manieres. A la parfin fi [*sic*] l'en envoier a Troies.» (f. 25b). L'erreur, suite à l'omission («a Troies»

Les échanges *alau*, à l'inverse, sont rares dans P^2 (on retrouve, parmi les exemples cités ici, uniquement *saver* § 140 33c); P^2 n'utilise par ailleurs pas *-au* pour la forme non fléchie des substantifs et adjectifs en *al*, ni pour les adverbes correspondants.

Du côté de la morphologie verbale, on rencontre dans P^1 les infinitifs *cheïr* (§ 120 38d et § 121 39b) à côté de *cheor* (§ 278 109d) et *cheoir* (4 occurrences, § 33 8c, § 109 33b, § 123 40d et § 171 64a) ainsi que *veïr* (§ 163 60b et § 267 104c) face à *veoir* (56 occurrences, en forme simple ou composée); ces formes sont attestées dans le Nord et le Nord-Est⁸⁷ comme dans le français d'Outremer⁸⁸. Il faut également signaler *poier*, bien documenté dans les textes du Levant⁸⁹, et dont on rencontre dans P^1 une occurrence, dans un emploi substantivé (§ 217 82c); la graphie habituelle est sinon *pooir* (*passim*). Cette forme n'est pas pour autant totalement isolée: on relève également un imparfait construit à partir d'une base *poi-* (*poioient*, § 231 89b), mais aussi, dans un mouvement d'hypercorrection (?), trois autres formes d'infinitifs substantivés en *poioir* (§ 217 82c, § 296 117b et § 300 118c). Cette dernière graphie n'est *a priori* pas attestée. Toutes ces formes qui, en dehors des dialectes du Nord et du Nord-Est, apparaissent caractéristiques du français d'Outremer, sont totalement absentes de P^2 , qui utilise uniquement *cheoir*, *veoir* et *pooir*.

Si ces formes paraissent résiduelles dans P^1 , le manuscrit présente en revanche d'autres échanges réguliers dans des formes verbales, qu'on peut hésiter à interpréter sur un plan uniquement morphologique ou dans le cadre plus large d'alternances graphico-phonétiques, sans doute soutenues par la proximité de *r*. La réduction *ie>e* dans le résultat de la diphtongaison conditionnée de *a* tonique (effet de Bartsch) n'est pas opérante, au moins sur le plan graphique, dans P^1 ⁹⁰; des graphies régulières attestent en revanche d'une réduction *ie > i*, notamment à la troisième personne du pluriel du passé simple: *laissirent* (4 occurrences⁹¹), *baissirent* (§ 29 7b), *domagirent* (5 occurrences⁹²), *s'apareillirent* (§ 71 19c),

au lieu de «troiez»), pourrait notamment s'expliquer par une confusion entre *a* et *o* et par le fait que l'affriquée *z* est réduite dans P^1 (ce qui autorise une graphie «Troiez»).

⁸⁷ Voir notamment Nobel 2013: 202, note 62.

⁸⁸ Voir Minervini 2010: § 3.2.3.5, 177-178.

⁸⁹ Ivi: § 3.2.2.2, 158-159. Sur l'explication possible de la forme *poier*, voir également Zinelli 2009: 42, note 148.

⁹⁰ On n'en trouve *a priori* pas d'exemple, et la seule occurrence de graphie inverse que j'ai pu relever est *repeuplié* (§ 346 135d); par son caractère isolé, elle semble relever de la simple erreur plutôt que d'un mécanisme d'hypercorrection entraîné par l'utilisation ailleurs d'une graphie conservatrice (*ie*) ne correspondant plus à la prononciation. C'est pourtant un trait qu'on retrouve dans les textes ultramarins (Zinelli 2007: notes 70 et 72).

⁹¹ § 5 2a, § 112 35b, § 122 40a et § 210 79c; formes en *-ie-*: 98 occurrences.

⁹² § 34 8c, § 99 28c, § 100 29a, § 109 32d, § 136 47b, seule graphie à la P6, à côté de *adomagierent* § 272 106a.

nagirent (§ 85 24b), *s'esforcirent* (§ 112 34d), *com(m)encirent* (5 occurrences⁹³), *voidirent* (§ 124 41c et § 275 107d), *gaignirent* (§ 126 42a), *veillirent* (§ 182 69a), *merveillirent* (§ 254 99c). Cette réduction peut également se retrouver, plus rarement, à l'infinitif: *brisir* (§ 123 40d), *envoïr* (§ 92 26c), qui donne aussi *envoïrent* (§ 71 19c et § 89 25c), et enfin *conseillir* (§ 258 101c) à côté de *conseillirent* (§ 289 114b).

Parallèlement, on rencontre d'assez nombreux échanges *i > ie*, en particulier là aussi dans des infinitifs, qui pourraient résulter d'un mouvement d'hypercorrection face à la réduction inverse *ie > i*. On relève *loisier* (§ 96 27d, § 137 48b et § 156 57b) tandis que la forme habituelle est *loisir* (9 occurrences); *vestier* (§ 154 56b) face à *vestir* (§ 229 88a); *saisier* (§ 239 93a) à côté de la forme habituelle *saisir*; *revertier* (§ 198 73d) / *revertir* (§ 311 122d); *guarantier* (§ 109 33c) / *g(u)arantir* (§ 121 39c-d, § 132 44c, § 168 63a et § 308 121b); *partier* (§ 166 62a) et *departier* (§ 101 29c) face à *partir* (8 occurrences) et *de(s)partir* (11 occurrences). Ces formes, comme la graphie *as* pour la préposition *a*, ont gêné, qu'il s'agisse du copiste lors de sa relecture ou bien d'un lecteur intervenu *a posteriori*: elles sont en effet un endroit privilégié d'exponctuation, et il faut ajouter aux occurrences déjà citées *loisier* (la lettre soulignée est exponctuée, § 142 50b), *despartier* (§ 328 128d⁹⁴) et *guarantier* (§ 132 44c). Ce phénomène (*i > ie*), ponctuel pour chacun de ces verbes ou familles de verbes, n'entraîne pas de modifications dans le reste de leur conjugaison, et semble bien devoir s'analyser dans le cadre d'une alternance graphico-phonétique plus large *iel*, qu'on retrouve au-delà des désinences verbales: signalons *escuir* (pour *écuyer*, forme unique, § 108 32b, § 121 39c et § 127 42c) et à l'inverse *coardiese* (§ 165 61c), *ocierre* (§ 101 29b, la forme habituelle est *oc(c)ir(r)e*), *arieverent* (§ 65 17b et § 99 28c face à *ariver* / *ariverent* (*passim*)), *ci giest* (§ 173 65c) ou encore *lievrassent* (pour *livrassent*, § 308 121a, forme habituelle (*de*)*livrer*, *passim*). Le phénomène est également actif devant nasale: *deviene* (pour *devine*, «divine», § 149 53c) et inversement *fien* (pour l'adjectif *fin*, § 133, 45d et 146 52d).

Ces formes, documentées en picard, en normand et en bourguignon et attestées également dans les textes français copiés en Italie, mais *a priori* pas en Outremer⁹⁵, restent minoritaires. Elles ne sont pas totalement absentes de *P*² mais y sont plus rares et ne touchent jamais les infinitifs (parmi toutes les formes citées plus haut on retrouve seulement *laissirent* § 25a 50c, *s'aparoillirent* § 71 15c, *nagirent* § 85 18c, *consoillirent* § 289 69c et *comencirent* § 128 29d, auxquelles il faut ajouter des exemples propres à *P*²: *sacrefrent* § 39 10d, *comencirent* § 65 14b, *deslascirent* 117 26b). *P*² présente par ailleurs quelques échanges *i/e* dans des verbes en *-er*: *alirent* (15 occurrences du § 14 5b au § 341 79b), *comandirent*

⁹³ § 117 37b, § 128, § 153, § 246 et § 360.

⁹⁴ *Sic* pour la forme du préfixe: «il le poroit sorprendre quant il vendroit a despartir».

⁹⁵ Voir Zinelli 2007: 26-27 et notes 78 et 79.

(§ 83, 18a). Les réductions *ie* > *e* y sont en revanche très fréquentes, et peuvent en partie s'interpréter comme une interférence du vénitien (suffixe *-arium* > *er*, par exemple ici dans *chevaler*, seule graphie pour le suffixe dans le manuscrit)⁹⁶.

Enfin, les alternances entre *e* / *ei* / *oi*, attestées notamment dans les dialectes de l'Ouest et caractéristiques du français d'Outremer, sont quasiment absentes de *P¹*⁹⁷: le graphème *e* n'est pas utilisé pour noter le résultat de *e* fermé tonique, et on ne trouve que des exemples très isolés d'échanges *e* / *oi* (*cuidoirent* § 112 25b).

Du côté des consonnes, *P¹* présente d'assez fréquentes disparitions de *r*: *huter* (§ 240 93b), ou les formes du verbe *paler* (7 occurrences pour l'infinitif, du § 15 au 219⁹⁸, mais la graphie *parler* reste largement majoritaire; *palerent*; § 1 1a, § 64 16d; *pa(l)lera*, § 7 2c et § 73 20a; *palé*, § 138 48d). Elles ne se retrouvent pas dans *P²*; dans ce dernier figurent en revanche des exemples réguliers de dissimilation *r/l*, typiques du français copié en Italie⁹⁹: *graive* (pour *glaive*, 7 occurrences du § 27 8b au § 205 49c), *oubriera* (§ 142 34a, § 242 59a), *ensemble* (§ 142 34b, § 213 51b), etc.

Dans *P¹*, le graphème *z* ne note plus, en finale, l'affriquée sourde [ts] (comme le montrent par exemple *noblez*, § 2 1c, *nuis*, § 327 128a, ou encore *assaus*, § 133 45c, § 274 106d¹⁰⁰). Il n'est que très rarement employé à la place de *s* intervocalique (*reluize*, § 81 22d; *assize*, § 14 3c; *grezille*, § 121 39b), et on relève parallèlement peu d'échanges *s/ss/c* (*gissoient*, § 210 79d; *amessurés*, § 77 21b; *servise*, graphie unique, 7 occurrences du § 6 au § 321). Le manuscrit emploie en revanche sporadiquement *sch* à côté de *clch* (*leesche*, graphie unique, § 142 50a, § 144 52a, § 173 65d; *enleesché*, § 144 52a; *laischa*, § 166 62a, à côté *lac-*, 5 occurrences et *lachié*, § 238 93a)¹⁰¹.

Les deux premiers traits (emploi de *z* à l'intervocalique; échanges *s/c/ss/z*), courants dans les textes du Levant¹⁰², se retrouvent à l'inverse régulièrement dans *P²* (*ydeusse* § 331 77b, *cortoise(ment)*, 6 occurrences § 40 à 273, *malvaise* § 81 17d, *s'esspee* § 110 24b), où joue évidemment l'influence des habitudes graphiques des *scriptae* italiennes médiévales. *P²* utilise d'ailleurs parallèlement le graphème *ç*, qui apparaît en concurrence de *c*, *ch* et *z*: *çevaler* (§ 34 10b) / *chevaler* (*passim*); *çEIF* (§ 163 40a) / *chef*; *pulçelles* (§ 277 66d) / *pulcel(l)e* / *polcel(l)e*; *largeçe* (§ 77 16c, § 156 38a) / *largece* (§ 84 18a); *Greze* (23 occurrences du § 44 11a au § 342

⁹⁶ Voir Minervini 2010: 166, Zinelli 2007: 26 et notes 74-75.

⁹⁷ Voir Minervini 2010: § 3.2.2.2, 156-518, Zinelli 2007: 28 et note 81. On trouve dans *P¹* quelques exemples, isolés, de graphies *ei*: *reis* (§ 22 4d, §70 19b), *freis* (§ 37 9c), *direis* (P5 futur, § 67 17d) et plusieurs exemples d'*oreis* (P5 futur).

⁹⁸ § 15 3d, § 16 4a, § 25 6a, § 117 37b-c, § 182 69a, § 201 75c, § 219 84c.

⁹⁹ Voir Zinelli 2007: 35.

¹⁰⁰ Mais on relève au participé passé *desiret* (§ 202 76b): hypercorrection, simple erreur, trace d'une graphie du modèle de *P¹*?

¹⁰¹ La graphie se retrouve dans *P²*, mais dans des contextes phonétiques différents: *schose* (§ 53 12c).

¹⁰² Voir Minervini 2010: § 3.2.1.2 149-150 et § 3.2.2.13, 167-169.

79c) / *Greçe* (14 occurrences du § 39 au § 339) / *Grece* (*passim*); *Grezois* (*passim*) / *Greçois* (31 occurrences, du § 5 3d au § 309 73a) / *Grecois* (rub. § 32 7c).

Sur le plan de la syntaxe, je signalerai quelques emplois de l'adverbe de négation *nen* devant consonne, que l'on rencontre à quatre reprises dans *P¹*: «quar nus *nen* te puet aidier fors moi» (§ 20 4c); «de ce ne poés eschaper que je *nen* conforte le grant pooir qui en vos est» (§ 139, le texte de *P¹* est ici corrompu: il faut lire, avec *P²*: «que ge ne *confonde* le grant pooir des armes q.», f. 33b¹⁰³); «a poi que il *nen* l'ocist dou soustenir» (§ 154 56a). Le dernier exemple présente également, dans *P¹*, un oubli qui doit résulter d'un bourdon et rend la phrase incompréhensible: «et maint au[t]res perils i avoient [...] *nen* se savoient. Car dure chose...» (§ 356 139c); il faut lire avec *P²*: «*ne partir* ne s'en savoient», f. 82c¹⁰⁴). La forme *nen* est à l'inverse absente de *P²*. Même si l'emploi de *nen* devant consonne est difficile à évaluer, la forme ayant souvent disparu des textes édités, on peut noter qu'on la retrouve dans le français copié en Italie; Pierre Nobel la signale également dans la *Bible d'Acre* ainsi que dans le *Manuel de confession* et la *Cronaca del Templare*, tous liés à l'Outremer¹⁰⁵.

Un autre point intéressant est l'utilisation relativement régulière dans *P¹* de *quar* pour introduire une proposition complétive, et à l'inverse son absence systématique dans les passages correspondants de *P²*, où il est remplacé par *que*: «un anel dont la pierre estoit de tel vertu quar [que *P²* 6c] qui l'avoit sus lui ne poroit douter ne feu ne eve» (§ 24 5c); «Quant Thalemon oï ce, si fu si alluméz de mautalent *quar* [que *P²* 11c] il comença a sospirer de fin courous...» (§ 48 12d); «quar a celui tens estoit tel costume *quar* qui ne portoit enseigne de son païs que ne maintenant fust mort» (§ 350 137c; *P²*: *que* a celui tens estoit tel uso *que* maintenant estoit mort qui ne portoit enseigne de son païs», f. 81c). Le manuscrit italien a d'ailleurs tendance, de manière plus générale, à remplacer *quar* par *que*, mouvement sans doute facilité par des échanges entre *a* et *e*, courant chez les copistes italiens, ainsi que par sa tendance récurrente à la disparition des consonnes finales: «Et nos ne nos en devons pas merveiller, que [quar *P¹*] ce est maniere de prevoire...» (§ 57 15b); «seur toutes choses te pri, fait ele, que tu le gardi (*sic*) bien que [quar *P¹*] ce est la chose que ge plus aim» (§ 24 5c).

Du côté du lexique, la comparaison avec *P²* et *L³* permet de mettre en évidence quelques termes ou graphies qui appartiennent au vocabulaire de l'auteur de la mise en prose, et d'autres particuliers à *P¹*. Dans le cas de formes présentes uniquement dans *P¹*, il peut cependant être difficile de déterminer si elles lui sont propres ou si elles appartaient à la langue de *Prose 1* mais n'ont pas été conservées par le reste de la tradition manuscrite, et en premier lieu par *P²*.

P¹ utilise ainsi le verbe *soi esparjurer* («il s'en esparjurera» § 23 5b, remplacé par «parjura» dans *P²* et *L³*)¹⁰⁶. Le *FEW* signale la forme avec le préfixe *es-* avant

¹⁰³ C'est également la leçon de *Prose 5* (§ 215.26) qui utilise ici *Prose 1* comme source.

¹⁰⁴ C'est là encore la leçon de *Prose 5* (§ 462.33).

¹⁰⁵ Voir *Bible d'Acre, Genèse et Exode*: XC et note 52.

¹⁰⁶ Respectivement f. 6c et 15a; *Prose 5*, qui utilise ici *Prose 1*, donne *parjurer* (§ 21.13).

tout dans le Sud et le Sud-Est¹⁰⁷, mais cette dernière apparaît aussi dans le *DEAF* comme dans le *RIALFrI* dans des textes ultramarins¹⁰⁸. La graphie *fege* («foie»), spécifique à *P¹* (§ 168 63a; *P²*: *foie* f. 41b; *L³*: *foye* f. 76d), pourrait également transcrire une influence occitane, même si elle est attestée bien au-delà, et notamment en picard¹⁰⁹. Le substantif *santité* enfin, que l'on rencontre dans *P¹* à deux reprises dans une des moralisations propres à la première prose (§ 84 24a) à côté de l'adjectif *saint* (*passim*), peut être rapproché de l'occitan (formes en *san(c)t-*, *DOM*, «santetat»), de l'italien ou encore du latin: il est attesté chez Brunet Latin¹¹⁰, et assez largement dans le *RIALFrI*¹¹¹. La graphie est la même dans *P²* (f. 18b), mais on lit dans *L³* *saincteté* (f. 25c).

Parmi les termes qu'on peut nettement classer comme appartenant au vocabulaire de l'auteur de la mise en prose, on trouve *grant desime*, graphié en deux mots dans *P¹* (§ 332 130b): le terme est en effet conservé dans *L³*, où il a dû cependant sembler étrange à un lecteur qui l'a souligné («grant desyme feu», f. 147a); il apparaît sous la forme *grandisme* dans *P²* (f. 77d), la plus courante selon le *DEAF*¹¹². Le même mot avait déjà été employé un peu plus haut par *P¹*, mais sous la forme *grandisseme* (§ 306 120a); *P²* utilise alors déjà *grandisme* (f. 72c), tandis que *L³* a adapté en «grant quantité de» (f. 136c). Si, pour le *DEAF*, *grandis(s)ime* est d'origine italienne, *grandisseme* n'y est pas documenté; cette dernière forme figure en revanche dans le *RIALFrI*, dans un fragment du *Milione* de Marco Polo (éd. Eusebi 2007). *Gran(t)desime*, qui n'apparaît pas dans le *RIALFrI*, est signalé dans le *DEAF* dans une grande variété de textes qu'il n'est pas toujours possible de situer, du franco-provençal Jean Priorat (*Li abrejance de l'ordre de chevalerie*) en passant le picard Jean Gielee (*Renart le Nouvel*) jusqu'à Brunet Latin (éd. Carmody).

Le fils d'Ulysse porte également dans *P¹* «un *seigna* de poisson de mer por demostrer de quel país il estoit» (§ 350 137c; *P²*: *segnal*, f. 81c; *L³*: *segnal*, f. 155d). Compte tenu du système graphique de *P¹* où *-a* peut-être utilisé pour noter des

¹⁰⁷ «*Perjurare*», VIII, 248: des formes en *es-* sont relevées en marseillais, béarnais, gascon et rouergat à côté de l'adjectif *desperjurat* (ancien provençal).

¹⁰⁸ Le *DEAF* le signale uniquement dans le *Livre des Assises de Jérusalem*, dont proviennent par ailleurs trois des quatre exemples du verbe relevés par Godefroy («esparjure» et «esparjurer»); la quatrième (*Le Livre de Caumont*) renvoie à la forme mars. citée dans le *FEW* (voir n. précédente). Le *RIALFrI* la signale dans le *Livre de Forme de Plait* de Philippe de Novare (éd. Edbury) et le *Manuel de confession*, éd. Brayer.

¹⁰⁹ *FEW* «*ficatum*», III, 490, *DEAF* «foie»; sur *fege*, voir aussi Zinelli 2007: 57, note 193.

¹¹⁰ *FEW* «*sanctitas*», XI, 148.

¹¹¹ Il apparaît dans sept des textes de la base, mais sous une seule occurrence à chaque fois: *Geste Francor (Karleto)* (éd. Zarker Morgan 2009); *Entrée d'Espagne*; *Pharsale* de Nicolò da Verona; *Guerra d'Attila* de Nicolò da Casola; *Ystoire de li Normant*; *Aquilon de Bavière* de Raffaele da Verona; *Le Devisement dou monde* de Marco Polo (éd. Eusebi 2010).

¹¹² «Grandisme», *G* 1207-1208. On relève juste ensuite dans *P²* un autre exemple de *grandisme*, absent de *P¹*: «et lor charioient de grandismes quaraux» (*P¹*: «et lor getoient de grans pirres»; *L³*: «et leur lançoient de grans quarreaux de pierres», f. 147b).

finales en *-all-au* (voir *supra*), il faut sans doute l'interpréter comme une variation graphique possible pour *seignal*¹¹³. Au vu des leçons de la tradition manuscrite, *seigna* ou *seignal* devait en tout cas figurer à l'origine dans la prose¹¹⁴. *Seignal* (s. m., «enseigne, marque d'identification») est relevé sous des formes et dans des aires variées par le *DEAF* («seignal»), mais la forme *seignau* est documentée notamment dans les textes d'Outremer (*Livre des assises de Jérusalem*, chronique intitulée *Les Chiprois*).

On rencontre également *aigue* («eau»), mais de manière très délimitée puisque le terme apparaît dans *P¹* à quatre reprises seulement, toutes situées à la fin du récit, où il est la seule forme utilisée (§ 331 130a, § 349 137a, § 351 138b et § 358 140a). *Aigue* semble bien là aussi relever du lexique propre à l'auteur de la mise en prose: on le retrouve aux mêmes endroits dans *P²*, qui l'utilise par ailleurs aussi au § 131¹¹⁵. Le terme, bien attesté dans les dialectes de l'Est du domaine d'oïl¹¹⁶, est également documenté dans les textes français copiés en Italie (*RIALFrI*) comme dans les textes ultramarins¹¹⁷.

On peut également apporter quelques précisions sur le verbe *amermer*, déjà signalé par Fabio Zinelli¹¹⁸. Le terme se trouve, en dehors de l'épilogue, dans deux autres passages du texte: «dont lor poioir est mult amer més» (§ 217, *P¹* f. 82c, «amer més», *sic P²* f. 52b, «amenris», *L³* f. 96d); «si a mult laidi et amerme la gent Achillés» (§ 236, *P¹* f. 91d, «amerme» *P²* f. 57d, «laidement menee» *L³* f. 106d). Les leçons de *L³*, qui confirment, notamment dans le deuxième cas, que la forme devait se trouver dans l'état primitif du texte, montrent aussi que le terme a systématiquement été évacué par l'exemplaire français (ou par son modèle)¹¹⁹.

On relève enfin des termes d'origine italienne mais qui ont été diffusés dans un large espace méditerranéen, notamment dans le français d'Outremer¹²⁰. Pyrrhus échappe notamment de la «fortune de la mer» (§ 341 133b; l'expression est conservée dans *P²*, f. 79b, comme dans *L³*, f. 150d). L'emploi de *fortune* pour «tempête» est un néologisme de sens d'abord attesté dans des textes écrits en Italie, mais dont l'usage est documenté dans une aire bien plus large, jusqu'à se retrouver ensuite en français 'métropolitain', avec ou sans complémentation¹²¹. On peut

¹¹³ Notons au passage que *-ign-* est le trigramme habituel dans *P¹* pour noter à l'intervocalique la nasale palatale.

¹¹⁴ Il est impossible de déterminer si la forme pourrait être héritée de l'exemplaire du *Roman* qui a servi de modèle à la prose; l'édition Constans donne *signe* (v. 30 021), et c'est aussi la leçon de *Prose 5* (§ 458.15), qui suit cependant ici *Prose 3* et non *Prose 1*.

¹¹⁵ On lit alors dans *P¹* *eve* (§ 131 44b).

¹¹⁶ Voir Zinelli 2007.

¹¹⁷ Voir notamment Nobel 2013: 201.

¹¹⁸ Voir Zinelli 2018: 224.

¹¹⁹ *L³* utilise d'ailleurs dans l'épilogue *oster* (f. 160v), tout comme *P⁶* et *P⁷*, tandis que les autres manuscrits français le remplacent par *muer* (*A*, *L¹*). Notons qu'on lit *mamener* dans *T* d'après le *CGMBPF*.

¹²⁰ Voir Zinelli 2016: 207 et 218-219.

¹²¹ La comparaison avec *Prose 5* est ici intéressante: cette dernière emploie davantage le terme (5

également citer l'utilisation de *tramontane* pour le Septentrion, dont l'emploi connaît la même diffusion que *fortune* (P^1 § 3 1d); il est là aussi conservé dans P^2 (*traimointayne*, f. 3c) comme dans L^3 (*tramontaine*, f. 9b)¹²². Citons enfin l'emploi ponctuel de *naville* (P^1 § 341 133b) à côté de *navie*. Le terme se retrouve dans P^2 (f. 79b), mais il a disparu de L^3 ¹²³. La base *RIALFrI* en donne des exemples dans des textes copiés en Italie du Nord (*Le Devisement du monde*, éd. Eusebi), mais aussi en Outremer (*Cronaca del templare di Tiro* et, avec la seule graphie *navile*, la *Chronique de Morée*). On remarque que ces mots se concentrent surtout dans la fin du texte, qui n'est pourtant pas la seule à faire appel à un vocabulaire maritime, et dont on a vu qu'elle se caractérisait également par quelques traits graphiques spécifiques, qu'il est cependant pour l'instant difficile d'interpréter.

À l'issue de cette analyse, on constate tout d'abord que très peu des caractéristiques de P^1 se retrouvent dans P^2 , sinon de façon très ponctuelle. Contrairement à P^1 , le manuscrit italien emploie notamment de façon extrêmement régulière *z* en finale des mots où on attendrait une affriquée sourde en français commun, et sa graphie majoritaire pour le résultat de *o* bref tonique est *ue*: ces quelques traits expliquent sans doute le jugement de Léopold Constans qui estime que «les traces de la graphie originale sont [dans P^2] un peu plus nombreuses que dans le ms. 1612, à peu près de la même époque [...] mais [qu']il est moins correct que ce dernier»; il juge à l'inverse P^1 «un peu rajeuni»¹²⁴.

En partie conservateur donc, P^2 présente bien par ailleurs de nombreuses caractéristiques du français copié en Italie¹²⁵; certains de ces traits montrent une influence du vénitien (à la réduction *ier*>*er* dans le suffixe < *-arium*, on peut ajouter la réduction *ai* > *a* devant nasale¹²⁶) ou des dialectes du Nord (notamment l'affaiblissement des géminées, très marquée par contraste avec P^1 , avec par

occurrences); si *fortune* apparaît entre autres dans des passages que la cinquième prose copie sur la première (§ 9 et 13), le terme figure cependant toujours dans des ajouts ponctuels par rapport à sa source, et ne remonte pas à celle-ci. Le passage ici étudié dans *Prose 1* est tiré, dans la cinquième prose, de *Prose 3*; il contient bien «fortune», mais le mot est utilisé pour adapter des vers situés un peu après, et dans un emploi qui peut aussi s'interpréter comme «destinée» (§ 445.23). Enfin, «fortune» figure à deux reprises dans la traduction des *Héroïdes* insérée dans *Prose 5*; le terme y est employé seul.

¹²² Voir Zinelli 2016: 218-219. Le terme figure là aussi dans *Prose 5*, qui copie ici sans modification *Prose 1* (*tramontaine*, § 2.12).

¹²³ Il n'est pas remplacé par un équivalent mais évacué: «il arriva [...] a Molos a tant *petit de gens*», f. 150d.

¹²⁴ *Roman de Troie* (éd. Constans 1905-1912): VI, 268, note 1 et 267.

¹²⁵ On peut ajouter à celles citées plus haut, relevées par contraste avec P^1 , des désinences de P6 du passé simple en *-arent* pour les verbes du premier groupe (*enmenarent* 10d, *s'acordarent* 65c, *gagnarent* 29a, etc.); la disparition du *e* prothétique, entraînant parfois des séquenciations inhabituelles (*scuier* 29b, *li scu* 31c ou 39d, *le scrit* 17a, *scrite* 44d, etc.); la disparition assez systématique des *h* initiaux (*ui*, *passim*, *aume* 27b, *aoit* 28d, *urter* 58c, etc.).

¹²⁶ *man* (6c, 59d, ...), *mant*, *maintenant* (*passim*), *certain* (78c), *severans* (26b) et à l'inverse *mainire* (*passim*), *sainc* (pour *sanc*, 26b); sur le phénomène, voir Zinelli 2007: note 61.

exemple la graphie systématique *iluec/iluecques*¹²⁷. Il ne présente en revanche aucune des formes les plus caractéristiques du français d’Outremer (notamment *feuc/leuc*, *veïr/cheïr*).

Pour *P¹*, l’analyse de l’ensemble du texte fait apparaître un ensemble de traits bien attestés dans le français du Levant, avec notamment un certain nombre de formes particulièrement marquées (emploi régulier de *feuc/leuc*, formes *veïr/cheïr* et *poier*, d’un emploi plus limité). Ces formes, tout en n’étant pas isolées, restent discrètes; on remarquera parallèlement que sont totalement absents de *P¹* d’autres traits typiques du français d’Outremer (*h* pour *s* devant nasale¹²⁸; la forme *ziaus*, résultat d’une agglutination, pour *yeux*¹²⁹), et que sont très peu représentés voire presque inexistantes d’autres phénomènes d’ordinaire assez fréquents dans ces textes (échanges *ie/e*, échanges *e/ei/oi*, ou encore *s/ss/s/z*)¹³⁰. Une telle distribution pourrait s’expliquer socio-linguistiquement (l’aire de réception visée par le copiste se veut très large et il n’a pas souhaité utiliser dans son texte certains traits qu’il percevait comme régionalement marqués et/ou liés à un certain type de textes) et / ou géographiquement (le français employé en Morée ne privilégierait que certains traits seulement du Levant, notamment pour des formes que l’on retrouve aussi dans les *scriptae* du nord-est de la France). S’il reste difficile, à partir de ces éléments, de se prononcer de façon assurée sur l’origine du témoin *P¹*, la présence assez régulière, du côté du lexique, de termes que l’on peut faire remonter au vocabulaire de l’auteur de la prose et qui témoignent d’une influence occitane (*amermer*) ou ont circulé dans un vaste espace méditerranéen (*fortune*, *tramontane*) amènerait plutôt à confirmer l’hypothèse d’une rédaction de *Prose 1* en Morée.

Je reviendrai pour finir au témoin *P¹* et aux quelques traits qui semblent tout particulièrement le caractériser; ces derniers peuvent être représentés Outremer (alternance *oloul/uleu* pour noter le résultat de *o* long tonique), ou ne pas y être, pour l’instant, attestés ou particulièrement représentés (graphie *-aul*, échanges *ie > i*, alternance *as/aul/alo*). Ce qui est intéressant ici, c’est que ces traits sont un lieu privilégié de correction dans le manuscrit, par exponctuation: j’ai signalé plus haut *loisier*, *despartier* et *guarantier* ainsi que *as mesurés* et *as merveilles*; on peut y ajouter *pourt* (pour *port*, § 11 3b), et *fïest* (pour *fist*, § 245 95a). Il est bien sûr difficile, dans ce type de correction, de déterminer si c’est le copiste ou un lecteur postérieur qui en est responsable. S’il s’agit d’une intervention du copiste, ce dernier a pu modifier une graphie qu’il avait d’abord recopiée passivement sur son modèle ou bien corriger une tendance graphique qui lui était propre mais qu’il ne trouvait pas dans son modèle, ou qu’il a perçue comme trop marquée, ce qui rejoindrait la faible présence de certains traits linguistiques relevée plus haut. C’est d’ailleurs cette relative absence de formes très éloignées de ce qui est alors perçu comme

¹²⁷ Ivi: note 114.

¹²⁸ Voir Minervini 2010: § 3.2.1.1, 148.

¹²⁹ Ivi: § 3.2.2.20, 173.

¹³⁰ Ces derniers se retrouvent à l’inverse dans *P²*, mais il s’agit de phénomènes bien attestés plus généralement dans le français copié en Italie.

l'«ancien français commun» qui amène sans doute Léopold Constans à juger ce témoin «plus correct»¹³¹ que son correspondant italien. Si le copiste de *P^I* comme l'auteur de la première prose ont ainsi probablement écrit en Morée, ils l'ont fait à des niveaux différents en utilisant une langue peu marquée, pour un public bien au-delà de la Grèce et du Levant, que, dans les faits, le texte rencontrera.

Bibliographie

I. Manuscrits

| | | | | |
|-------------------------------------|-------------|---|-----------------------|-----------|
| Aberystwyth NLW 5008 | Aberystwyth | National Library of Wales | | 5008 |
| Firenze BNC Magl. II IV 45 | Firenze | Biblioteca Nazionale Centrale | Magl. | II IV 45 |
| Firenze BNC Magl. IV 46 | Firenze | Biblioteca Nazionale Centrale | Magl. | IV 46 |
| Firenze BR 2025 | Firenze | Biblioteca Riccardiana | | 2025 |
| Gal. <i>Les Enluminures</i> 2019 | Paris | Galerie <i>Les Enluminures</i> | <i>Roman de Troie</i> | 2019 |
| London BL Add. 9785 | London | British Library | Additional | 9785 |
| Lyon BL 878 | Lyon | Bibliothèque municipale | | 878 |
| Maredsous, Bibl. de l'abbaye, F° 26 | Maredsous | Bibliothèque de l'abbaye | | F° 26 |
| Paris BnF fr. 293 | Paris | Bibliothèque nationale de France | français | 293 |
| Paris BnF fr. 821 | Paris | Bibliothèque nationale de France | français | 821 |
| Paris BnF fr. 1612 | Paris | Bibliothèque nationale de France | français | 1612 |
| Paris BnF fr. 1627 | Paris | Bibliothèque nationale de France | français | 1627 |
| Paris BnF fr. 4972 | Paris | Bibliothèque nationale de France | français | 4972 |
| Paris BnF fr. 12602 | Paris | Bibliothèque nationale de France | français | 12602 |
| Paris BnF italien 120 | Paris | Bibliothèque nationale de France | italien | 120 |
| Paris BnF naf 10052 | Paris | Bibliothèque nationale de France | nouv. acq. fr. | 10052 |
| Paris BnF naf 11674 | Paris | Bibliothèque nationale de France | nouv. acq. fr. | 11674 |
| Roma BC | Roma | Biblioteca dell'Accademia Nazionale dei Lincei e Corsiniana | | 44D-24 |
| Rouen BM 1049 (O 33) | Rouen | Bibliothèque municipale | | 1049(O33) |
| Tours BM 954 | Tours | Bibliothèque municipale | | 954 |
| Washington NGA, 1946.21.9 | Washington | The National Gallery of Art | | 1946.21.9 |

II. Œuvres

Actes relatifs à la principauté de Morée

Actes relatifs à la principauté de Morée (1289-1300), édité par Charles Perrat et Jean Longnon, Paris, Bibliothèque nationale, 1967 («Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Sér. in-8», vol. 6).

Benoît de Sainte Maure, *Le Roman de Troie*

Le Roman de Troie, publié d'après tous les manuscrits connus, édité par Léopold

¹³¹ *Roman de Troie* (éd. Constans 1905-1912): VI, 267.

Constans, 6 voll., Paris, Firmin Didot pour la SATF, 1904-1912 («Société des anciens textes français»).

Bible d'Acre, Genèse et Exode

La bible d'Acre, Genèse et Exode. Édition critique d'après les mss BnF nouv. acq. fr. 104 et Arsenal 5211 par Pierre Nobel, Besançon, Presses universitaires de Franche Comté, 2006 («Annales littéraires»).

Chronique de Morée

Chronique de Morée (1204-1305): Livre de la conquête de la princée de l'Amorée, publiée pour la Société de l'histoire de France par Jean Longnon, Paris, Renouard, 1911 («Publications pour la Société de l'histoire de France», 353).

Ὁ Πόλεμος τῆς Τρωάδος

The War of Troy: Ὁ Πόλεμος τῆς Τρωάδος, edited by Manolis Papathomopoulos et Elizabeth M. Jeffreys, Athena, Morphotiko Hidryma Ethnikes Trapezes, 1996.

Roman de Troie en prose (Prose 1)

Le Roman de Troie en prose, édité par Léopold Constans et Edmond Faral, Paris, Champion, 1922 («Classiques Français du Moyen Âge», 29).

Roman de Troie en prose (Prose 5)

Le Roman de Troie en prose, Prose 5, édité par Anne Rochebouet, Paris, Garnier, 2021 («Textes littéraires du Moyen Âge», 59).

III. Études et instruments de recherche

Aslanov 2006

Cyril Aslanov, *Le français au Levant, jadis et naguère. À la recherche d'une langue perdue*, Paris, Champion, 2006 («Linguistique française», 12).

Avril

François Avril, *Fichier des manuscrits enluminés du département des Manuscrits*, BnF, naf 28635, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10000507p/f1275.item> [cons. 17. V. 2021].

Avril – Gousset 2012

François Avril, Marie-Thérèse Gousset, *Manuscrits enluminés d'origine italienne. 3. XIV^e siècle. II. Émilie, Vénétie*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2012.

Barbieri 2014

Luca Barbieri, *Roman de Troie en prose, Prose 1, Prose 2, Prose 3, Prose 4 et*

Prose 5, in *Nouveau répertoire des mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, a cura di Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari, Anne Schoysman, François Suard, Paris, Garnier, 2014 («Textes littéraires du Moyen Âge», 30), pp. 791-848.

Barbieri 2019

Luca Barbieri, *La versione «angionina» dell'Historia ancienne jusqu'à César. Napoli crocevia tra cultura francese e Oriente latino*, in «Francigena», 5 (2019), pp. 1-26.

Brayer 1947

Édith Brayer, *Un manuel de confession en ancien français conservé dans un manuscrit de Catane (Bibl. Ventimiliana, 42)*, in «Mélanges de l'École française de Rome», 59 (1947), pp. 155-195.

Buridant 2000

Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes-HER, 2000.

Cambi 2016

Matteo Cambi, *Prime indagini sulla circolazione veneta del Roman de Troie di Benoît de Sainte-Maure*, in «Quaderni Veneti», 5/1 (2016), <https://edizioni.cafoscari.unive.it/it/edizioni4/riviste/quaderniveneti/2011/prime-indagini-sulla-circolazione-veneta-del-roman/> [cons. 5.V.2021].

Carlesso 1966

Giuliana Carlesso, *La versione sud del Roman de Troie en prose e il volgarizzamento di Binduccio dello Scelto*, in «Atti dell'Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti», 124 (1966), pp. 519-560.

Carlesso 1969

Giuliana Carlesso, *Le fonti francesi e la tradizione del Libro Troiam veneto*, in «Studi di letteratura francese», 2 (1969), pp. 274-288.

Carlesso 2014

Giuliana Carlesso, *Note su alcune versioni dell'Historia destructionis Troiae di Guido delle Colonne in Italia nei secoli XIV-XV*, in «Studi sul Boccaccio», 42 (2014), pp. 291-310.

Cerrito 2005

Stefania Cerrito, «*Mes en nostre matiere n'apartient pas*»: *la vengeance de Médée dans le Roman de Troie et sa mouvance*, in «Senefiance», 51 (2005) [= *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge*], pp. 99-113.

CGMBPF

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. XXXVII, édité par M. [Georges] Collon, vol. II, Paris, Plon-Nourrit et cie, 1900-1905.

Cipollaro 2017

Costanza Cipollaro, *Invenzione e reinvenzione negli esemplari miniati del Roman de Troie tra Francia e Italia. Dal ms. ambrosiano D 55 Sup. al Cod. 2571 di Vienna*, in *Allen Mären ein Herr: Ritterliches Troja in illuminierten Handschriften / Lord of all Tales: Chivalric Troy in illuminated manuscripts*, edited by Costanza Cipollaro e Michael Viktor Schwarz, Wien, Böhlau, 2017, pp. 17-65.

Colantuoni 2017

Alice Colantuoni, *La Chronique de Morée: édition et étude de la version française*, Thèse de doctorat, Università degli Studi di Napoli Federico II – EPHE (Paris), dirigée par Laura Minervini, Fabio Zinelli, 2017.

Costantini 2004

Fabrizio Costantini, *Prosa 3 di Roman de Troie: analisi sinottica fra tradizione e traduzione*, in «Critica del testo», 7/3 (2004), pp. 1045-1089.

Croizy-Naquet – Rochebouet – Tanniou 2019

Catherine Croizy-Naquet, Anne Rochebouet, Florence Tanniou, *La matière de Troie en français (XII^e-XV^e siècles)*, in «Troianalexandrina», 19 (2019), pp. 365-383.

Desmond 2019

Marilynn Desmond, *Magna Grecia and the Matter of Troy in the Francophone Mediterranean*, in *Medieval Francophone Literary Culture Outside France: Studies in the Moving Word*, edited by Nicola Morato e Dirk Schoenaers, Turnhout, Brepols, 2019 («Medieval texts and cultures of northern Europe», 28), pp. 411-431.

DMF

Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500), version 2020 (DMF 2020), ATILF – CNRS – Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dmf/> [cons. 20. V. 2021].

DEAF

Dictionnaire étymologique de l'ancien français, fondé par Kurt Baldinger; avec la collaboration de Jean-Denis Gendron et Georges Straka; [puis] publié sous la direction philologique de Frankwalt Möhren, Québec – Tübingen – Paris,

PU Laval – Niemeyer – Klincksieck, 1974-2016, en ligne: <http://www.deaf-page.de> [cons. 20. V. 2021].

DOM

Dictionnaire de l'occitan médiéval, ouvrage entrepris par Helmut Stimm, poursuivi et réalisé par Wolf-Dieter Stempel avec la collaboration de Claudia Kraus, Renate Peter et Monika Tausend, Tübingen, Niemeyer, <http://www.dom-en-ligne.de/index.html> [cons. 20. V. 2021].

Gdf

Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 voll., Paris, Vieweg, 1881-1902 [New York, Kraus Reprint, 1961], en ligne: <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>.

Giannini 2016

Gabriele Giannini, *Un guide français de Terre sainte, entre Orient latin et Toscane occidentale*, Paris, Garnier, 2016 («Recherches littéraires médiévales», 21).

Gil 2002

Marc Gil, *Le cycle d'illustrations du Roman de Troie en prose de Benoît de Sainte Maure dans le milieu bourguignon. Le cas du ms. P^o 26 de l'abbaye de Maredsous (Arras ou Cambrai, vers 1450)*, in *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, études réunies par Jean Charles Herbin, Valenciennes, Camelia-Presses universitaires de Valenciennes, 2002, pp. 155-183.

FEW

Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung der galloromanischen Sprachschätze, von Walther von Wartburg, continué sous la direction de Jean-Pierre Chambon et Jean-Paul Chauveau, 25 voll., Bonn – Heidelberg – Leipzig-Berlin – Bâle, Klopp – Winter – Teubner – Zbinden, 1928-2002.

Helou 2017

Kasser Helou, *Étude et édition de l'Estoire d'Outremer d'après le ms. Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana, Pluteus LXI.10, f. 274-f. 336*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, dirigée par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, 2017.

Jacoby 1968

David Jacoby, *Quelques considérations sur les versions de la Chronique de Morée*, in «Journal des savants», 3 (1968), pp. 133-189.

Jacoby 1984

David Jacoby, *La littérature française dans les états latins de la Méditerranée*

orientale à l'époque des croisades: diffusion et création, in *Essor et fortune de la Chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*. Actes du 9^e Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Padoue-Venise, 20 août – 4 septembre 1982), 2 voll., Modena, Mucchi, 1984, vol. II, pp. 617-646.

Jung 1996

Marc-René Jung, *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Basel-Tübingen, Francke, 1996 («Romanica Helvetica», 114).

Folena 1978

Gianfranco Folena, *La Romania d'Oltremare*, in *Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia romanza* (Napoli, 15-20 aprile 1974), a cura di Alberto Varvaro, 5 voll., Napoli – Amsterdam, J. Benjamins – Macchiaroli, 1978, vol. I, pp. 399-406.

Formisano – Lee 1993

Luciano Formisano, Charmaine Lee, *Il «Francese di Napoli» in opere di autori italiani dell'età angioina*, in *Lingue e Culture dell'Italia Meridionale (1200-1600)*, a cura di Paolo Trovato, Roma, Bonacci, 1993, pp. 133-162.

Meyer 1885

Paul Meyer, *Les premières compilations françaises d'histoire ancienne*, in «Romania», XIV/53 (1885), pp. 1-81.

Minervini 2010

Laura Minervini, *Le français dans l'Orient latin (XIII^e-XIV^e siècles). Éléments pour la caractérisation d'une scripta du Levant*, in «Revue de linguistique romane», 74 (2010), pp. 119-198.

Minervini 2012

Laura Minervini, *Les emprunts arabes et grecs dans le lexique français d'Orient (XIII^e-XIV^e siècles)*, in «Revue de linguistique romane», 76 (2012), pp. 99-197.

Nobel 2003

Pierre Nobel, *Écrire dans le Royaume franc: la scripta de deux manuscrits copiés à Acre au XIII^e siècle*, in *Variations linguistiques: koinè, dialectes, français régionaux*, textes réunis par Pierre Nobel, Besançon, Presses universitaires de Franche Comté, 2003, pp. 33-52.

Nobel 2013

Pierre Nobel, *L'exode de la Bible d'Acre transcrit dans un manuscrit de l'Histoire ancienne jusqu'à César*, in *Philologia ancilla litteraturae, Mélanges de philologie*

et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard par ses collègues et ancien élèves, édités par Alain Corbellari, Yan Greub et Marion Uhlig, Genève, Droz, 2013, pp. 195-208.

Orobello 2015

Giuseppina Orobello, *Nuove ipotesi sulla produzione e sulla circolazione del manoscritto ambrosiano del Roman de Troie (D 55 sup.)*, in «Carte Romanze», 3/2 (2015), pp. 189-205.

Philipon 1910

Edouard Philipon, *Les parlers du Duché de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles (I)*, in «Romania», XXXIX/156 (1910), pp. 476-531.

Philipon 1912

Edouard Philipon, *Les parlers du Duché de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles (II)*, in «Romania», XLI/164 (1912), pp. 541-600.

Philipon 1914

Edouard Philipon, *Les parlers de la Comté de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles*, in «Romania», XLIII/172 (1914), pp. 495-559.

Punzi 2004

Arianna Punzi, *Le metamorfosi di Darete Frigio: la materia troiana in Italia (con un'appendice sul ms. Vat. Barb. lat. 3953)*, in «Critica del Testo», 7/1 (2004), pp. 162-211.

Punzi – Restaino 2016

Arianna Punzi, Angelo Restaino, *L'Historia destructionis Troiae di Guido delle Colonne*, in *I libri che hanno fatto l'Europa. Manoscritti latini e romanzi da Carlo Magno all'invenzione della stampa. Biblioteche Corsiniana e romane*. Mostra storico documentaria in occasione del XXVIII Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia romanza, (Roma, Palazzo Corsini, Biblioteca dell'Accademia Nazionale dei Lincei e Corsiniana, 31 marzo – 22 luglio 2016), catalogo a cura di Roberto Antonelli, Nadia Cannata, Michela Cecconi, Emma Con-dello, Marco Cursi, Maddalena Signorini, Roma – Città del Vaticano, Bardi-Accademia Nazionale dei Lincei – Biblioteca Apostolica Vaticana, 2016, scheda 111, p. 181.

Punzi à paraître

Arianna Punzi, *Guido delle Colonne, la tradition italienne*, in *Guido delle Colonne, une œuvre et sa réception dans l'Europe médiévale*. Actes du colloque de Paris/Nanterre (6-7 février 2020), Paris, Presses de la Sorbonne, à paraître.

RIALFrI

Repertorio Informatizzato dell'Antica Letteratura Franco-Italiana, diretto da Francesca Gambino, Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari, Università degli Studi di Padova, <http://www.rialfri.eu/> [cons. 20. V. 2021].

Rochebouet à paraître

Anne Rochebouet, *Réécrire l'histoire de Troie. Compilation et création dans la cinquième mise en prose de Benoît de Sainte Maure*, Paris, Garnier, à paraître.

Shawcross 2003

Teresa Shawcross, *Re-inventing the Homeland in the Historiography of Frankish Greece: the Fourth Crusade and The Legend of the Trojan War*, in «Byzantine and Modern Greek Studies», 27 (2003), pp. 120-152.

Stones 2013

Alison Stones, *Gothic manuscripts: 1260-1320*, 2 voll., London, Miller, 2013.

Tanniou 2009

Florence Tanniou, «*Raconter la vraie estoire de Troie*». *Histoire et édification dans le Roman de Troie en prose (Prose 1, version commune)*, Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre, dirigée par Catherine Croizy-Naquet, 2009.

Thomas 1911

Antoine Thomas, *Les manuscrits français et provençaux des ducs de Milan au château de Pavie*, in «Romania», XL/169 (1911), pp. 571-609.

Vielliard 1988

Françoise Vielliard, *Le roman de Troie en prose dans la version du ms. Rouen, Bibl. Mun. O. 33*, «*Membra disjecta*» d'un manuscrit plus ancien?, in «Romania», CIX/436 (1988), pp. 502-539.

Vielliard 2006

Françoise Vielliard, *Du Roman de Troie à la "vraie estoire de Troie" (Prose 1 version commune): le choix de l'histoire*, in *Conter de Troie et d'Alexandre: pour Emmanuèle Baumgartner*, études réunies par Laurence Harf-Lancner, Laurence Mathey-Maille et Michelle Szkilnik, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006 («Collection du Centre d'études du Moyen Âge de Paris 3», 5), pp. 177-193.

Wijsman, *Luxury Bound*

Hanno Wijsman, *Luxury Bound*, <http://telma.irht.cnrs.fr/outils/luxury-bound/listemanuscrits/> [cons. 20. V. 2021].

Zinelli 2007

Fabio Zinelli, *Sur les traces de l'atelier des chansonniers occitans IK: le manuscrit de Vérone, Biblioteca Capitolare, DVIII et la tradition méditerranéenne du Livres dou Tresor*, in «Medioevo romanzo», 21 (2007), pp. 7-69.

Zinelli 2012

Fabio Zinelli, «*je qui li livre escrive de letre en vulgal*»: *scrivere in francese a Napoli in età angioina*, in *Boccaccio angioino: materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento*, a cura di Giancarlo Alfano, Maria Teresa d'Urso e Alessandra Perriccioli Saggese, Bruxelles, Peter Lang, 2012 («Destini incrociati», 7), pp. 149-173.

Zinelli 2016a

Fabio Zinelli, *Espaces franco-italiens: les italianismes du français médiéval*, in *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*. Volume thématique issu du colloque de Zurich (7-8 septembre 2015), organisé sous le patronage de la Société de linguistique romane, édition de Martin Glessgen et David Trotter, Strasbourg, ELiPhi-Editions de linguistique et de philologie, 2016 («Travaux de linguistique romane. Lexicologie onomastique et lexicographie»), pp. 207-268.

Zinelli 2016b

Fabio Zinelli, *Il Francese di Martino da Canal*, in *Francofonie medievali. Lingue e letterature gallo-romanze fuori di Francia (sec. XII-XV)*, a cura di Anna Maria Babbi e Chiara Concina, Verona, Fiorini, 2016 («Medioevi. Studi», 18), pp. 151-215.

Zinelli 2018

Fabio Zinelli, *The French of Outremer Beyond the Holy Land*, in *The French of Outremer. Communities and Communications in the Crusading Mediterranean*, Laura K. Morreale and Nicholas L. Paul editors, New York, Fordham University Press, 2018, pp. 221-246.

Zinelli 2021

Fabio Zinelli, *Francese d'Italia e francese di Toscana*, in *Toscana bilingue (1260 ca.-1430 ca.)*. *Per una storia sociale del tradurre medievale*, a cura di Sara Bischetti, Michele Lodone, Cristiano Lorenzi e Antonio Montefusco, indici a cura di Michele Vescovo, Berlin, De Gruyter, 2021 («Toscana bilingue», 3), pp. 50-104.